



## REVENDICATIONS ET RECOMMANDATIONS – FIPEQ-CSQ

**En vue d'une ouverture graduelle du réseau de la petite enfance (CPE et RSE) en contexte de transmission communautaire de la COVID-19**

22 avril 2020

*La Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ) est l'organisation syndicale la plus représentative en petite enfance. Elle représente près de 13 000 membres à travers le Québec travaillant dans les centres de la petite enfance (CPE) ou comme responsables en services éducatifs en milieu familial (RSE) régis et subventionnés.*

## Table des matières

Légende.....	- 6 -
1. Perceptions et inquiétudes des intervenantes par rapport à la réouverture progressive du réseau de la petite enfance .....	- 6 -
1.1 Enquête FIPEQ-CSQ.....	- 6 -
2. Résultats de divers sondages effectués auprès de nos membres .....	- 9 -
3. Mobilisation du personnel en temps de pandémie .....	- 11 -
3.1 Manque de main-d'œuvre.....	- 11 -
4. Recommandations en vue de la réouverture des services éducatifs à la petite enfance dans un contexte de transmission communautaire de la COVID-19	- 13 -
4.1 Principes directeurs.....	- 13 -
4.2 Modalités graduelles de la réintégration des tout-petits de 0-5 ans au sein de nos services éducatifs.....	- 14 -
4.3 Modalités encadrant les directives à adopter lors d'apparition de symptôme ou d'un cas positif à la COVID-19 déclaré dans un CPE ou dans un milieu familial régi et subventionné.....	- 16 -
4.4 Relève et Ressources humaines .....	- 17 -
4.5 La rémunération des membres du personnel en CPE et des RSE lors de la période de pandémie .....	- 19 -
4.6 Conditions de travail (incluant les avantages et la prime COVID-19) .....	- 20 -
4.7 Assouplissement de la législation en vigueur .....	- 20 -
4.8 Familles des membres du personnel en CPE et des RSE .....	- 21 -
4.9 Santé mentale et ressources externes .....	- 22 -
4.10 Matériel nécessaire .....	- 22 -
4.11 Alimentation.....	- 23 -
4.12 Assurances responsabilité.....	- 24 -
4.13 Foires aux questions du ministère de la Famille.....	- 24 -
4.14 Guide des bonnes pratiques émanant de l'INSPQ, de la CNESST et/ou du ministère de la Famille.....	- 24 -
4.14.1 Document Santé et sécurité de la Centrale des Syndicat du Québec	- 30 -
Annexe 1 : Recommandations Santé et sécurité de la CSQ pour les services éducatifs d'urgence .....	- 31 -
Annexe 2 : Les sondages.....	- 36 -



Le présent document est un travail de réflexion en vue d'un éventuel retour au travail des 13 000 membres que la FIPEQ-CSQ représente. Actuellement, la vaste majorité du réseau de la petite enfance est fermée, le tout conformément aux directives de la Direction de la santé publique. En tout temps, comme nos intervenantes en petite enfance en CPE et en milieu familial, nous avons à cœur le développement des enfants que nous accueillons, leur épanouissement collectif et bien entendu leur santé et leur sécurité, et ce, particulièrement dans le contexte de transmission communautaire de la COVID-19. Nous avons de plus et naturellement à cœur la santé et la sécurité de nos membres et de leur famille.

En effet, il va sans dire que nous devons penser à nos tout-petits et aux familles québécoises lors de l'établissement des directives de réouverture. Cependant, nous devons avant tout penser et prioriser la santé et la sécurité des intervenantes du réseau de la petite-enfance. C'est davantage leur santé qui est mise à l'épreuve lorsqu'elle accueille des enfants. En effet, à la lumière des données disponibles, « les enfants [...] représentent un faible pourcentage des cas (moins de 1 %). En général, ils ne présentent pas de maladie sévère. La majorité des enfants infectés ont présenté des symptômes légers.»<sup>1</sup> C'est en fait à partir de l'âge de 20 ans que le pourcentage de cas confirmés au Québec augmente et à partir de l'âge de 60 ans que le pourcentage de décès lié aux coronavirus accroit<sup>2</sup>. C'est pourquoi l'État se doit de protéger adéquatement les anges gardiens de la petite-enfance. D'après tout, c'est grâce à elles si aujourd'hui les services de garde d'urgence peuvent opérer.

Ainsi, dans cette optique, nous vous soumettons plusieurs recommandations et préoccupations à prendre en considération en vue d'une réouverture progressive et sécuritaire du réseau de la petite enfance régi et subventionné.

Nous allons par la présente élaborer sur quatre thèmes, soit les perceptions et les inquiétudes des intervenantes en petite enfance, le résultat de nos sondages effectués, la mobilisation du personnel en temps de pandémie et les recommandations que nous vous proposons.

De plus, veuillez noter que toutes les données, les statistiques et les recommandations que vous trouverez dans ledit document émanent de sondages et de cueillettes d'information effectués auprès des membres de nos 21 syndicats locaux répartis dans 14 régions du Québec. Nous, la FIPEQ-CSQ, sommes la voix de nos membres actives et présentes sur le terrain.

---

<sup>1</sup> Informations pour les parents d'enfants de 0 à 17 ans – coronavirus (COVID-19), (2020) [En ligne], <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/informations-pour-les-parents-d-enfants-de-0-a-17-ans-coronavirus-covid-19/>

<sup>2</sup> Situation du coronavirus (COVID-19) au Québec - Répartition des décès selon le groupe d'âge, (2020) [En ligne] <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/situation-coronavirus-quebec/#c51881>

## Légende

**RSE** : Responsable en services éducatifs en milieu familial

**MF** : Ministère de la Famille

**Intervenante** : Les membres du personnel en CPE et les Responsables en services éducatifs en milieu familial (à moins d'indication contraire)

## 1. Perceptions et inquiétudes des intervenantes par rapport à la réouverture progressive du réseau de la petite enfance

### 1.1 Enquête FIPEQ-CSQ

Nous avons fait un sondage du genre enquête auprès des personnes qui suivent notre page Facebook (Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ)). L'objectif du sondage était d'avoir des réponses rapides sur les différents sujets préoccupants chez nos membres. Sachant qu'une vaste majorité de nos membres nous suivent sur Facebook, nous avons cru bon de les contacter via cette page pour avoir leur pouls de la situation actuelle.

Parmi les personnes ayant répondu à notre sondage, certaines personnes sont des intervenantes en petite enfance en installation représentées par la FIPEQ-CSQ, par la CSN ou ne sont pas représentées par aucune association syndicale. Il y a également des RSE représentées par la FIPEQ-CSQ, par la CSN et par la FTQ qui ont répondu à notre sondage. Certaines personnes sont des responsables en service de garde privé non subventionné. Certains répondants sont également des parents utilisateurs du réseau de la petite enfance. Nous n'avons pas été en mesure de classer les différentes personnes ayant répondu à notre sondage selon leur statut. De plus, certaines personnes ont répondu plus d'une fois à plusieurs questions de notre sondage.

Nous avons demandé aux personnes du jeudi 16 h au vendredi 18 h via l'application « Messenger » :

- Nous aimerions savoir comment se passe la distanciation sociale dans votre service de garde d'urgence (**Distanciation sociale**).
- Vivez-vous des problématiques avec les services de garde d'urgence (**Problématique**)?
- Êtes-vous en mesure de respecter les ratios de 30 % en CPE et de 50 % en milieu familial (**Ratio**)?
- Nous aimerions savoir si vous avez tout le matériel nécessaire pour assurer votre santé et sécurité dans votre service de garde d'urgence (**Matériel**).

**Voici les résultats de notre sondage :**

	<b>Total</b>	<b>Distanciation sociale</b>	<b>Problématique</b>	<b>Ratio</b>	<b>Matériel</b>
<b>Nombre</b>	722	232	409	108	65
<b>Pourcentage</b>	100 %	32 %	57 %	15 %	9 %

Plus précisément :

**Distanciation sociale :**

<b>Distanciation sociale</b>	<b>Total</b>	<b>Mot "Impossible », "Comment" ou "Aucune"</b>
<b>Nombre</b>	232	127
<b>Total</b>	100 %	55 %

Parmi les 232 personnes ayant répondues à notre sondage concernant la distanciation sociale, 55 % (127) d'entre elles nous ont indiqué que soit c'était impossible d'appliquer la distanciation sociale, soit qu'elles ne savaient pas comment appliquer la distanciation sociale auprès enfants, soit qu'il n'y a aucune façon de faire respecter la distanciation sociale entre les enfants dans les services éducatifs. La distanciation sociale s'applique de deux façons : les intervenantes en petite enfance à l'égard des enfants et les enfants entre eux.

Plusieurs personnes ont indiqué que respecter la distanciation sociale auprès des enfants est non seulement difficile, mais de plus, cela crée une certaine carence sur le développement affectif de l'enfant. Comment les intervenantes en petite enfance doivent-elles réagir lorsqu'un ami se blesse? Elles peuvent difficilement le reconforter tout en respectant la distanciation sociale. Il a été mentionné à plusieurs reprises que lors des changements de couches par exemple, les intervenantes sont dans l'obligation d'être en infraction face à la distanciation sociale.

Également, comment demander aux amis de respecter la distanciation sociale entre eux? Cela est très difficile, car le développement des enfants se fait par l'entremise, notamment, des interactions physiques et verbales qu'ils ont entre eux.

**Problématique :**

<b>Problématique</b>	<b>Total</b>	<b>Réponse : « Non »</b>
<b>Nombre</b>	409	258
<b>Total</b>	100 %	63 %

Parmi les 409 personnes ayant répondu à notre sondage concernant la distanciation sociale, 63 % (258) d'entre elles nous ont indiqué seulement « Non » à notre question « Vivez-vous des problématiques avec les services de garde d'urgence? ». Nous pouvons penser que parmi ces personnes, plusieurs sont des RSE dont le milieu familial est actuellement fermé ou des intervenantes en petite enfance qui n'offrent pas de prestation de travail actuellement, c'est pourquoi elles ne vivent pas de problématique. Parmi les commentaires qui sont revenus à plusieurs reprises parmi les répondants :

- Plusieurs parents utilisent les services de garde d'urgence, mais pas comme plan D. Souvent, un des deux parents est à la maison.
- Pour les RSE, ouvrir leur milieu familial signifie mettre leur famille à risque.

**Ratio :**

Ratio	Total	Réponse : « Oui »
<b>Nombre</b>	108	55
<b>Total</b>	100 %	51 %

Parmi les 108 personnes ayant répondu à notre sondage concernant la distanciation sociale, 51 % (55) d'entre elles nous ont utilisé le terme « Oui » à notre question : « Êtes-vous en mesure de respecter les ratios de 30 % en CPE et de 50 % en milieu familial? ». Les personnes ayant indiqué une autre réponse ont soit mal compris la question ou ont répondu oui à la question sans utiliser le terme « Oui ». Dans les commentaires qui accompagnent les 108 réponses, nous retrouvons :

- La distanciation sociale entre les enfants, malgré les ratios instaurés.
- Il n'y a aucun ami dans le milieu familial ou dans le CPE.

**Matériel :**

Matériel	Total	Réponse : « Pas »
<b>Nombre</b>	65	34
<b>Total</b>	100 %	52 %

Parmi les 65 personnes ayant répondu à notre sondage concernant le matériel, 52 % (34) d'entre elles nous ont utilisé le terme « Pas » à notre question : « Nous aimerions savoir si vous avez tout le matériel nécessaire pour assurer votre santé et sécurité dans votre service de garde d'urgence ». Dans la réponse de ces personnes, il est indiqué qu'elles n'avaient pas le matériel nécessaire pour ouvrir leur milieu familial ou il n'y avait pas tout le matériel nécessaire pour opérer le CPE.

- Plusieurs RSE ou intervenantes en petite enfance en installation manquent de gel antibactérien ou en ont pas de façon suffisante (12 personnes).
- Plusieurs RSE ou intervenantes en petite enfance en installation nous ont partagé leurs inquiétudes concernant la « désinfection » (20 personnes).

**Santé psychologique :**

	Total	Réponse : « Peur », « inquiétude », « anxiété », « stress », « nerveuse », « paniquée », « insécure »
<b>Nombre</b>	722	66
<b>Pourcentage</b>	100 %	9 %

À travers notre sondage, sans avoir posé la question, plusieurs personnes, soit 9 % (66) des personnes ayant répondu à notre sondage nous ont signalé indiqué qu'elles étaient soient « stressée », « apeurée », « nerveuse », « préoccupée » ou/et « paniquée » par une réouverture du réseau de la petite enfance. Nous croyons que ce pourcentage ne reflète pas la réalité du terrain, puisque nous n'avons pas posé la question auprès des personnes de notre page Facebook.

## 2. Résultats de divers sondages effectués auprès de nos membres

Nous, la FIPEQ-CSQ, avons effectué plus d'un sondage auprès de nos membres. À la suite de l'analyse des résultats desdits sondages, nous avons ressorti les données importantes suivantes :

*Les données méritant d'être soulignées à même notre document sont présentées par sondage au nombre de trois. De plus, vous trouverez un portrait complet des résultats de chacun de ceux-ci à l'Annexe 2.*

### Sondage # 1 adressé à tous nos membres (CPE et RSE)

**Sondage Léger**

**Effectué en mars 2019**

**Marge d'erreur : 1,9 %**

#### Données importantes

- 22 % des membres de la FIPEQ-CSQ en milieu familial ont 55 ans et plus;
- 31 % des membres de la FIPEQ-CSQ en milieu familial ont plus de 20 ans d'expérience.

Le réseau du milieu familial est vieillissant. Plusieurs RSE sont craintives pour leur santé et celle de leur proche en raison de leur âge. Nombreuses d'entre elles sont très expérimentées et risquent d'avoir de la difficulté à se réorienter en cas de fermeture.

### **Sondage # 2 adressé au RSE**

**Sondage Survey Monkey**  
**Effectué le 20 avril 2020**  
**Marge d'erreur : 3 %**

#### Données importantes

Advenant une réouverture le 4 mai 2020:

- 42 % des membres de la FIPEQ-CSQ en milieu familial ouvriront leur service le 4 mai prochain;
- 10 % des membres de la FIPEQ-CSQ en milieu familial se placeront en isolement volontaire le 4 mai prochain;
- 4 % des membres de la FIPEQ-CSQ en milieu familial vont fermer le 4 mai prochain;
- 43 % des membres de la FIPEQ-CSQ en milieu familial ne savent pas ce qu'elles feront le 4 mai prochain;
- 5 % des membres de la FIPEQ-CSQ en milieu familial se déclarent «peu inquiètes» par la réouverture des services le 4 mai prochain;
- 17 % des membres de la FIPEQ-CSQ en milieu familial se sentent suffisamment outillés au niveau de la santé et de la sécurité.

Nos membres en milieu familial sont indécises. Plusieurs attendent les consignes au niveau de la santé et de la sécurité avant de prendre la décision de rouvrir ou non.

### **Sondage # 3 adressé au membre du personnel en CPE**

**Sondage Survey Monkey**  
**Effectué le 20 avril 2020**  
**Marge d'erreur : 3 %**

#### Données importantes

Advenant une réouverture le 4 mai 2020 :

- 8 % des membres de la FIPEQ-CSQ en CPE se déclarent « peu inquiètes » par la réouverture des services le 4 mai prochain;
- 21 % des membres de la FIPEQ-CSQ CPE se sentent suffisamment outillés au niveau de la santé et de la sécurité.

Nos membres en CPE sont inquiets des nombreux changements dans les consignes et ne se sentent pas suffisamment outillés au niveau de leur santé et de leur sécurité.

### **3. Mobilisation du personnel en temps de pandémie**

#### **3.1 Manque de main-d'œuvre**

Nous ne pouvons pas remettre en question le fait qu'une disponibilité suffisante du personnel qualifié est essentielle afin d'assurer une réouverture progressive et optimale du réseau de la petite enfance.

Nous nous rappellerons que même avant la pandémie actuelle, il y avait un manque de main-d'œuvre frappant au sein des services éducatifs du Québec. En effet, à la lumière des entrevues effectuées par l'Université de Québec en Outaouais dans le cadre de l'étude *le contexte des services de garde au Québec : vers une logique d'entreprise réseau hiérarchisée*<sup>3</sup>, « il semble qu'il soit de plus en plus difficile de trouver des éducatrices qualifiées. Dans un CÉGEP de l'Outaouais et un de Montréal, le nombre de diplômées ne cesse de diminuer entre 2015 et 2017. Un sondage [...] auprès de 2700 éducatrices en 2019 indique que 23 % des personnes sondées affirment avoir l'intention de quitter l'emploi ou de prendre leur retraite d'ici 2021 (Pirro 2019). Cette situation va exiger selon les représentantes syndicales une revalorisation de la profession.»<sup>4</sup> De plus, « 90 % des répondantes [d'un sondage mené auprès des éducatrices] indiquent que leur CPE avait des difficultés à recruter des éducatrices avec une formation collégiale, tandis que 27 % affirmaient qu'il y avait au moins un poste vacant au sein de leur CPE»<sup>5</sup>.

Par ailleurs, nos données sont à l'effet qu'avant la COVID-19, il y avait plus de 3 600 postes à combler en CPE et plus de 1 800 reconnaissances de RSE disponibles. C'est pourquoi le MF doit sans tarder valoriser la profession d'intervenantes en petite enfance (passant par l'éducatrice, le préposée, la responsable en alimentation, l'adjointe administrative, la commis comptable, l'assistante de RSE, et plus encore).

Ceci étant établie, le manque criant de main-d'œuvre va fort probablement s'aggraver dans ces temps de pandémie, et possiblement ensuite dans le après COVID-19. En effet, reculons en 2009 lors de la situation pandémique de

---

<sup>3</sup> Guy BELLEMARE. *Le contexte des services de garde au Québec : vers une logique d'entreprise réseau hiérarchisée*, Université du Québec en Outaouais, Février 2020

<sup>4</sup> Guy BELLEMARE. *Le contexte des services de garde au Québec : vers une logique d'entreprise réseau hiérarchisée*, Université du Québec en Outaouais, Février 2020, p. 112.

<sup>5</sup> Raphaël PIRRO, (2019). Le manque d'éducatrices à l'enfance dénoncé. [En ligne] <https://www.lapresse.ca/actualites/education/201912/01/01-5251958-le-manque-deducatrices-a-lenfance-denonce.php>

grippe A(H1N1). À cette époque, les autorités de la santé publique avaient prévu que le taux d'absentéisme du personnel en service éducatif à l'enfance pourrait atteindre 35 % en raison de la pandémie.<sup>6</sup> Le MF a ainsi lui-même statué qu'«un tel taux demande de planifier la relève et différente option de remplacement pour disposer de la main-d'œuvre nécessaire au maintien des services essentiels »<sup>7</sup>. Il va sans dire que la pandémie de la grippe A (H1N1) n'a rien à voir avec celle qu'on vit présentement. C'est pourquoi le ministère se doit d'agir rapidement et mettre en place un plan de prévention concret afin de s'assurer que le réseau est prêt à accueillir des enfants malgré la possibilité d'un haut taux d'absentéisme chez les intervenantes en petite-enfance.

À cet effet, nous recommandons notamment, tel que mentionné dans la section 4 du présent document, un assouplissement de la législation en vigueur entourant le nombre d'éducatrices qualifiées sur le plancher le temps de la pandémie (article 23 RSGÉE) et la mise en place d'une liste de remplaçante et/ou d'étudiante de cégep qualifié et disponible lorsque requis.

Par ailleurs, tel que mentionné précédemment à la section 2, nous avons effectué un sondage auprès de nos membres et voici ce qui en ressort :

- 10 % des membres de la FIPEQ-CSQ en milieu familial se placeront en isolement volontaire le 4 mai prochain;
- 4 % des membres de la FIPEQ-CSQ en milieu familial vont fermer le 4 mai prochain;
- 43 % des membres de la FIPEQ-CSQ en milieu familial ne savent pas ce qu'elles feront le 4 mai prochain.

Certaines RSE souhaitent même réorienter leur carrière vers un domaine plus valorisant financièrement ou vers un domaine où elles se sentent davantage protéger, par exemple, caissière dans une épicerie puisque des plexiglas sont disponibles.

Advenant une fermeture de milieux familiaux, où les enfants vont-ils aller? Dans les CPE? Les CPE ont eux aussi une capacité d'accueil maximal. Est-ce que les RSE vont tous reprendre leur reconnaissance suite à la pandémie? Ce sont toutes des questions qui se doivent d'être adressées par le MF.

C'est pourquoi, afin d'éviter à tout prix d'arriver à la mi-chemin de la réouverture progressive du réseau avec près d'une moitié des intervenantes en moins au combat, nous réitérons haut et fort notre demande d'une prime COVID-19 pour

---

<sup>6</sup> Centre de la petite enfance et garderies – Idées pratiques proposées par des services de gardes dans leur plan de continuité des services en cas de pandémie. (2009) [En ligne] [https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/F-5188\\_CPE.pdf](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/F-5188_CPE.pdf)

<sup>7</sup> Centre de la petite enfance et garderies – Idées pratiques proposées par des services de gardes dans leur plan de continuité des services en cas de pandémie. (2009) [En ligne] [https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/F-5188\\_CPE.pdf](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/F-5188_CPE.pdf)

l'entièreté de nos membres et l'accès à un équipement de protection individuel (masque, gant, visière et uniforme si nécessaire) fourni par l'État.

#### **4. Recommandations en vue de la réouverture des services éducatifs à la petite enfance dans un contexte de transmission communautaire de la COVID-19**

Afin d'assurer le succès de la réouverture progressive du réseau de la petite enfance régi et subventionné en ces temps de pandémie, sa pérennité et le bien-être des intervenantes, des enfants et des familles québécoises, nous vous faisons part dans la présente section de nos préoccupations et de nos recommandations afin de réduire au maximum le risque de contagion de la COVID-19 au sein de nos services éducatifs et le départ de nos membres vers d'autres milieux de travail plus sécuritaire et valorisé.

*Nous avons classé les recommandations par thème et par secteur (CPE et milieu familial).*

##### **Recommandations FIPEQ-CSQ**

###### **4.1 Principes directeurs**

À la suite de l'analyse de l'ensemble des préoccupations et des inquiétudes de nos membres, nous vous formulons les suivantes recommandations comme principes directeurs de la réouverture progressive du réseau de la petite enfance.

##### **Recommandation CPE/RSE**

Nous recommandons au MF d'annoncer à l'avance aux membres du personnel en CPE et aux RSE la date officielle de la réouverture progressive du réseau de la petite enfance ainsi que ces modalités afin de leur donner du temps pour se préparer convenablement.

Nous recommandons qu'une évaluation du réseau de la petite enfance soit effectuée à chaque étape de la réouverture progressive en vue de diagnostiquer les problématiques et de trouver de solutions avant l'enclenchement de l'étape suivante. Dans le même ordre d'idée, nous recommandons au MF d'accorder du temps entre chaque étape afin de permettre à chacune de s'adapter et de permettre une évaluation de la situation. Nous recommandons également au MF d'avertir les membres d'un nouveau changement.

Nous recommandons que les règles et les directives soient claires, uniformes et obligatoires pour tous. Nous sommes conscientes qu'elles vont évoluer à travers les semaines et les mois en fonction de l'évolution de la situation. Ainsi, nous comprenons que nous devons faire preuve de flexibilité à travers cette épreuve.

## **4.2 Modalités graduelles de la réintégration des tout-petits de 0-5 ans au sein de nos services éducatifs**

En fait, cet enjeu, fort préoccupant pour nos membres, se doit d'être adressé en priorité par le ministère. Il est important de comprendre que nous devons avoir le moins d'enfants possible dans nos CPE et dans nos milieux familiaux puisque la distanciation sociale est un principe quasi impossible à respecter compte tenu de la nature de nos activités. Ainsi, réduire le nombre d'enfants dans les installations et dans les milieux familiaux permet aux intervenantes d'assurer une plus grande distance entre les enfants, et ce, tout en réduisant le risque de contagion. En ce moment, les ratios établis par le ministère<sup>8</sup> sont appréciés par nos membres. Toutefois, avant de procéder à l'accroissement des ratios, le MF doit s'assurer que l'installation ou le milieu familial soit en mesure d'accueillir ce nombre d'enfants tout en continuant d'offrir un service de qualité. Il serait sans doute préférable que l'augmentation des ratios varie d'une installation ou d'un milieu familial à l'autre en fonction de leur capacité à s'adapter. En effet, ce n'est pas tous les CPE en ce moment qui atteignent leur 30 % de capacité ou qui sont organisés afin d'être en mesure de rapidement accueillir 30 % du nombre d'enfants inscrits à leur permis.

Nous, la FIPEQ-CSQ, voyons cette réouverture progressive lente et en respect de l'aisance de chacune de nos intervenantes à rouvrir leur service.

### **Recommandation CPE/RSE**

Nous recommandons, et ce, tout en respectant les directives de la Direction de la santé publique, que le MF procède à une ouverture graduelle en plusieurs étapes du réseau de la petite enfance en priorisant l'entrée progressive des enfants selon différents critères dont :

- a. Le ratio;
- b. La vulnérabilité des enfants;
- c. Leur âge;
- d. Liste des emplois essentiels et/ou prioritaires;
- e. La région;
- f. Les parents ayant un besoin de service éducatif (par exemple, les parents en télétravail, les parents ayant accès à un plan B, les parents en arrêt de travail, en congé de maladie ou à la maison (par exemple, les parents bénéficiant de la Prestation canadienne d'urgence (PCU));
- g. La capacité de chacun des CPE et des milieux familiaux, soit leur superficie à accueillir les enfants en tout respect des directives de la Direction de la santé publique.

---

<sup>8</sup> Les RSE peuvent recevoir un maximum de 50 % du nombre d'enfants qu'elle ont le droit de recevoir en vertu de leur reconnaissance en incluant leurs enfants de moins de neuf ans qui habitent ordinairement avec elles. Tandis que les CPE peuvent accueillir au maximum 30 % du nombre d'enfants inscrits à leur permis et pas plus de 50 % des ratios habituels par éducatrice.

Nous recommandons que les ratios présentement établis par le ministère et mentionnés précédemment restent les mêmes d'ici à la réouverture officielle des écoles.

Nous recommandons que cette directive soit claire et limpide pour les acteurs du réseau (particulièrement les parents) et qu'elle prévoie également la procédure à appliquer advenant le cas que le CPE ou la RSE se voie dans l'obligation de référer un enfant à un autre service éducatif, conséquemment à un manque de place dans son installation ou dans son milieu.

Nous recommandons que, lors de la réouverture progressive des services éducatifs, le MF émette une directive indiquant que les deux parents doivent faire partie des services essentiels et/ou des services prioritaires (par exemple, le réseau de la santé, le secteur de l'alimentation ou de la construction) pour ainsi avoir accès aux services éducatifs d'urgence. Nous recommandons également que le parent doive prouver son lien d'emploi dans les services essentiels ou prioritaires pour avoir accès aux services éducatifs.

Nous recommandons que les enfants d'âge scolaire de nos membres soient autorisés à fréquenter leurs services éducatifs le temps de la pandémie, et ce, tout en étant inclus et prévus dans le ratio d'occupation.

Nous recommandons qu'il y ait une directive émanant du MF portant sur l'identification des maladies et des conditions de santé ne permettant pas à un enfant d'intégrer immédiatement le réseau de la petite enfance. En effet, certains enfants peuvent avoir une santé plus fragile que d'autres et s'ils attrapent la COVID-19, ils mettent leur santé à risque de complications graves. Aussi, il est important de penser aux enfants ayant des besoins particuliers (par exemple, ceux atteints de maladies pulmonaires). La question suivante se doit ainsi d'être posée : à quel moment ces enfants à besoin particulier vont-ils réintégrer notre réseau? À la première ou à la troisième vague (par exemple)?

Nous recommandons que la fratrie d'âge scolaire fréquente les services de garde d'urgence scolaires.

Nous recommandons que ce soit la direction des CPE qui appellent les parents pour les informer qu'ils peuvent dorénavant accueillir leur enfant au service éducatif, et ce, conformément aux directives du ministère de la Famille. En ce sens, le MF en collaboration avec le CPE pourrait envoyer par exemple une lettre aux parents avec un formulaire, et si les parents respectent les critères d'admissibilité à ce moment, le CPE pourra les contacter pour s'assurer du respect des critères établis et par la suite les inviter à amener leur enfant. Nous recommandons dans le même ordre d'idée que le MF fournisse le même type de lettre aux parents avec un formulaire aux RSE pour qu'elles entreprennent une démarche semblable auprès de ceux-ci. À vrai dire, nous ne souhaitons pas que les parents contactent directement le CPE ou la RSE, ceux-ci vont les contacter pro activement s'ils respectent les conditions d'admission.

Nous recommandons que les parents puissent avoir le libre choix d'utiliser nos services sans que les services éducatifs ne soient pénalisés (par exemple, le parent peut choisir de son plein gré de ne pas apporter son enfant au CPE ou au milieu familial pendant plusieurs jours consécutifs sans que cela mette fin à l'entente de service (article 20 du *Règlement sur la contribution réduite*, RLRQ, c. S-4.1.1, r. 1)).

Nous recommandons que les garderies non subventionnées (GNS) reprennent leurs activités afin d'accueillir des enfants et ainsi, décharger notre réseau et diminuer le nombre de tout-petits accueillis.

### **Recommandation RSE**

Nous recommandons qu'exceptionnellement et en raison des circonstances extraordinaires, les enfants de la RSE de moins de 9 ans soient toujours inclus dans le ratio d'occupation en vue de réduire le risque de contagion au sein de leur service éducatif et pour favoriser la distanciation possible.

#### **4.3 Modalités encadrant les directives à adopter lors d'apparition de symptôme ou d'un cas positif à la COVID-19 déclaré dans un CPE ou dans un milieu familial régi et subventionné**

Nous vous formulons les recommandations suivantes dans le but d'avoir des directives claires à appliquer lors de symptôme ou de cas positif à la COVID-19 au sein de nos services. En effet, plusieurs cas confirmés de COVID-19 dans les services éducatifs d'urgence nous ont été rapportés.

### **Recommandation CPE/RSE**

Nous recommandons que le MF émette une directive claire prévoyant une procédure à adopter en présence d'un enfant ou d'un membre du personnel atteint de la COVID-19 dans un CPE ou dans un milieu familial régi et subventionné. À cet effet, nous recommandons une directive uniforme et publique pour tous les services éducatifs.

Nous recommandons que cette directive prévoie que tous les intervenants du service éducatif (RSE, membre du personnel, parents, etc.) soient informés de la présence d'un membre du personnel ou d'un enfant atteint de la COVID-19 au sein du service éducatif. À cet égard, nous recommandons qu'ils aient une constante communication avec les éducatrices sur tout ce qui a trait à la pandémie.

Nous recommandons que le MF émette une directive claire lorsqu'il y a présence d'un enfant ou d'un membre du personnel présentant des symptômes d'une infection des voies respiratoires supérieures et bénignes dans un CPE ou dans un milieu familial régi et subventionné. À cet égard, nous recommandons que

tous enfants présentant des symptômes soient exclus du service éducatif jusqu'à 48 heures après la fin des symptômes.

Nous recommandons également que cette directive prévoie de quelle manière le CPE ou le milieu familial doit procéder afin d'identifier les salariés ou les enfants présentant des symptômes de la COVID-19 avant d'entrer au sein du service éducatif (le cas échéant). (Par exemple, poser des questions, autoévaluer et prendre leur température, etc.) À cet égard, nous recommandons que les parents aient l'obligation de déclarer tous les symptômes apparents chez leur enfant.

Nous recommandons que le MF élabore une lettre à transmettre aux parents en les informant du fait qu'ils doivent être disponibles pour venir chercher leur enfant aux services éducatifs si celui-ci présente des symptômes.

Nous recommandons que le membre du personnel en CPE et la RSE puissent bénéficier d'un accès prioritaire aux tests de dépistage de la COVID-19 lors d'apparition de symptômes et aux vaccins contre le coronavirus.

Nous recommandons que des masques adaptés aux enfants soient fournis aux CPE et aux RSE en prévision d'apparition de symptômes de la COVID-19 chez les tout-petits au courant de la journée.

Nous recommandons au ministre de nous donner accès aux protocoles de la santé publique régionale afin de mieux comprendre leur décision en cas d'infection à la COVID-19 dans un service de garde d'urgence.

### **Recommandation RSE**

Nous recommandons qu'une procédure spécifique soit établie lors de la nécessité d'une fermeture d'urgence pour les milieux familiaux puisque la RSE est possiblement la seule adulte présente dans son service éducatif. Nous recommandons qu'elle puisse appeler le Bureau coordonnateur (ou un autre ressource) qui lui fournira du renfort s'il y a apparition de symptômes soudains chez la RSE lors de l'ouverture de son service éducatif.

Nous recommandons que cette directive prévoie que la RSE puisse fermer son service tout en recevant sa pleine subvention si elle le souhaite lorsqu'il y a un cas confirmé de COVID-19 au sein de sa résidence et/ou de son service éducatif.

### **4.4 Relève et Ressources humaines**

Tel que mentionné à la section 3 dudit document, avant la crise du COVID-19, il y avait un manque de personnel flagrant au sein du réseau de la petite enfance régi et subventionné. En effet, il y avait plus de 3 600 postes à combler en CPE et plus de 1 800 reconnaissances de disponibles pour devenir RSE. Selon plusieurs échos que nous recevons de nos membres, plusieurs croient quitter la profession à la suite de la crise, car elles ne voient pas comment elles peuvent

exercer leur profession dans le présent contexte et dans le contexte d'après crise. C'est pourquoi nous vous proposons les suivantes recommandations:

### **Recommandation CPE/RSE**

Nous recommandons au MF de faire une campagne de valorisation de la profession d'éducatrice à la petite enfance en installation et en milieu familial tout en augmentant les conditions de travail des membres du personnel en CPE et des RSE.

En raison de la présente crise, plusieurs membres du réseau de la petite enfance ne seront pas en mesure de travailler à la suite de la réouverture progressive du réseau. Nous recommandons donc au MF d'assouplir les règles au niveau des exigences, notamment concernant le nombre d'éducatrices qualifiées en CPE et les qualifications requises pour être assistantes en milieu familial. Par exemple, le MF peut permettre aux étudiantes de cégep en technique d'éducation à la petite-enfance de travailler en CPE ou comme assistante pour une RSE pendant la crise. Le MF pourrait prévoir une liste de personnes à appeler par région et disponible à travailler au besoin.

Nous recommandons également que les membres du personnel en CPE et les RSE aient accès à une formation sur les bonnes pratiques d'hygiènes à suivre.

### **Recommandation CPE**

Nous recommandons que le MF outille les gestionnaires du CPE afin qu'ils soient en mesure de s'assurer que l'organisation du travail et les méthodes et techniques utilisées pour l'accomplir sont sécuritaires et ne portent pas atteinte à la santé de ses employés (LSST, art. 51).

Nous recommandons aux MF d'imposer aux gestionnaires de CPE d'augmenter le nombre d'éducatrices sur le terrain ou/et le nombre de préposé à l'entretien attitré à la tâche de nettoyage et de désinfection des jouets, des surfaces et des locaux dans le but d'alléger les tâches alourdies des salariés en ces temps de pandémie. À cet égard, nous suggérons qu'il ait deux éducatrices par local (soit une attitrée à la désinfection et une attitré à la gestion des groupes) ou encore, une aide-éducatrice pour aider l'éducatrice à gérer les groupes et à désinfecter.

### **Recommandation RSE**

Nous recommandons qu'une RSE inquiète et anxieuse à l'idée d'être contaminée par la COVID-19 dans le cadre de ses activités professionnelles au sein de sa résidence puisse suspendre temporairement sa reconnaissance le temps de la pandémie afin d'aller prêter main-forte en CPE.

#### 4.5 La rémunération des membres du personnel en CPE et des RSE lors de la période de pandémie

En fait, nous vous formulons les recommandations suivantes dans l'optique que les membres du personnel d'un CPE et les RSE puissent se sentir financièrement protégés et confortables advenant qu'elles aient ou qu'un membre de sa famille ait une santé fragile ou qu'elles soient contaminées par la COVID-19 lors de l'exercice de ses activités professionnelles. Par ailleurs, nous ne voulons que nos membres mettent leur santé ou celle de leur famille à l'épreuve par peur de devenir financièrement précaire.

##### Recommandation CPE/RSE

Nous recommandons au MF de maintenir le versement des salaires et des subventions à l'ensemble des intervenantes du réseau de la petite enfance régi et subventionné pour la durée totale de la crise, et ce, indépendamment de la prestation de travail réellement effectuée. Nous recommandons dans ce sens que pendant ce laps de temps, le membre du personnel en CPE préserve son lien d'emploi avec son employeur et la RSE conserve sa reconnaissance auprès de son BC. À cet égard, nous recommandons également que les membres du réseau de la petite enfance qui doivent s'isoler pour une raison de santé (par exemple: atteinte de la COVID-19, apparition de symptôme, santé fragile, partageant son domicile avec une ou des personnes ayant une santé fragile, l'âge avancé, etc.) puissent continuer de le faire suite à la réouverture des services tout en continuant de recevoir leur pleine subvention ou rémunération, et ce, sans venir récupérer des heures dans les banques de maladies ou de vacances des membres du personnel en CPE. Ceci étant dit, nos membres comprennent l'importance d'être disponible au travail dans ces temps de pandémie.

Dans le même ordre d'idée, nous recommandons que les *directives de santé publique à l'intention des éducatrices des services de garde d'urgence à l'enfance (SDGU) offerts aux travailleurs des services essentiels* datés du 22 mars 2020 soient mises à jour.

- À cet effet, nous recommandons qu'à la section «**Critères d'exclusion pour les enfants et le personnel**», les personnes suivantes soient rajoutées:
  - (1) Les enfants et les intervenantes malades en attente d'un test ou du résultat d'un test pour le COVID-19;
  - (2) Les intervenantes qui font partie des personnes à risque de complications graves (60 ans et plus, maladies chroniques);
  - (3) Les intervenantes qui partagent leur domicile avec une personne qui est atteinte d'une maladie qui est à risque de complications graves s'il contracte la COVID-19;
  - (4) L'employée d'un CPE qui doit amener son enfant avec elle au CPE alors que ce dernier est atteint d'une maladie qui est à risque de complications graves s'il contracte la COVID-19.

#### **4.6 Conditions de travail (incluant les avantages et la prime COVID-19)**

Depuis le début de cette crise sans précédent, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) invitent le gouvernement à reconnaître et valoriser davantage le travail des intervenantes à la petite enfance. Cette reconnaissance et valorisation se traduit notamment par des primes. En effet, des primes salariales ont été offertes entre autres par l'État aux professionnels de la santé et par certains propriétaires d'épicerie à leur personnel afin de souligner leur fidélité. Chaque jour nos anges gardiennes de la petite enfance exercent leur profession avec inquiétude et courage aux risques de contracter le coronavirus et de contaminer par la bande leurs familles, ce virus qui rappelons-le est fatale pour certains. On demande présentement à nos membres de se priver de voir leurs petits-enfants, mais d'accueillir chez elles les enfants des autres? C'est pour tous ces motifs que nous demandons avec raison une prime bien méritée qui va d'ailleurs inciter nos membres à continuer à offrir malgré cette crise un service essentiel.

Cette prime servirait à couvrir entre autres le risque accru de contamination chez elles et chez sa famille et le temps de travail supplémentaire lié à la désinfection des surfaces et des jouets.

#### **Recommandation CPE/RSE**

Nous recommandons au MF de reconnaître le travail extraordinaire des membres du personnel en CPE et des RSE, et ce, davantage pendant la présente crise. Par conséquent, nous recommandons au MF de verser une prime à l'ensemble du personnel de la petite enfance (incluant les RSE) qui travaille actuellement.

Nous recommandons au MF de verser aux membres du personnel en CPE et aux RSE une compensation financière (supplémentaire à leur subvention habituelle) pour l'ajout des tâches liées aux nettoyages et à la désinfection à leur charge de travail habituel.

Nous recommandons que le MF envoie une directive aux gestionnaires de CPE et aux BC à l'effet qu'à moins d'avis contraire les conventions collectives et les ententes collectives continuent de s'appliquer.

#### **4.7 Assouplissement de la législation en vigueur**

Afin de pallier au manque de main-d'œuvre, d'alléger les tâches alourdies des membres en ces temps de pandémie et d'être en mesure de continuer à offrir des services éducatifs de qualité, nous proposons au MF les recommandations suivantes.

## **Recommandation CPE/RSE**

Nous recommandons un réel assouplissement de la législation en vigueur (loi, règlement, directives, instructions, etc.) encadrant les services de garde éducatifs à l'enfance. Par exemple, nous recommandons que les visites de conformité des Bureaux coordonnateurs et les inspections du ministère auprès des installations soient suspendues le temps de la pandémie, dans la mesure où la santé et la sécurité des enfants ne sont pas compromises.

## **Recommandation RSE**

À cet effet, nous recommandons un assouplissement de l'article 81.1 du RSGEE afin de permettre à la remplaçante de maintenir le milieu familial ouvert dans le cas où une RSE est dans l'incapacité de le maintenir ouvert.

Nous recommandons que les RSE puissent diminuer les heures d'ouverture de leur service éducatif dans le but de leur laisser du temps de nettoyer et désinfecter leur milieu familial.

### **4.8 Familles des membres du personnel en CPE et des RSE**

Dans l'optique de s'assurer que les membres du personnel en CPE et les RSE ne mettent leur santé fragile ni celle de leur proche à risque de complications graves et dans le but d'assurer la pérennité de nos services éducatifs, nous vous proposons les recommandations suivantes.

D'autant plus que, rappelons-le, les RSE sont parfois des femmes plus âgées ou à l'aube de la retraite. Nous avons besoin d'elles en santé et prête à ouvrir lorsque le Québec va se remettre en action.

## **Recommandation CPE/RSE**

Nous recommandons qu'il y ait une directive du MF portant sur l'identification des maladies et des conditions de santé qu'une intervenante à la petite enfance ou un membre de sa famille pourrait avoir pouvant engendrer des complications graves concernant leur santé s'ils attrapent la COVID-19. Par conséquent, à partir de cette liste, nous recommandons aux MF de permettre au membre du personnel du réseau de la petite enfance et au RSE de ne pas travailler s'il est atteint d'une maladie ou d'une condition de santé prévue dans ladite liste (ou si un membre de sa famille est atteint), et ce, tout en continuant de recevoir sa pleine rémunération ou subvention et en préservant soit son lien d'emploi avec l'employeur et soit sa reconnaissance auprès du BC.

## **Recommandation RSE**

Nous recommandons que la RSE âgée de 60 ans et plus et la RSE qui a une personne résidant chez elle âgée de 60 ans et plus puissent aussi fermer son service le temps de la pandémie. Malgré le fait qu'elle ne soit pas âgée de 70 ans et plus, elle fait tout de même partie des personnes à risque de complications graves selon les statistiques émises publiquement par le gouvernement du Québec.

## **Recommandation CPE**

Nous recommandons que l'intervenante en CPE ou l'intervenante en CPE qui a une personne résidant chez elle âgée de 60 ans et plus puisse aussi s'isoler à domicile pour le temps de la pandémie. Malgré le fait qu'elle ne soit pas âgée de 70 ans et plus, elle fait tout de même partie des personnes à risque de complications graves selon les statistiques émises publiquement par le gouvernement du Québec.

### **4.9 Santé mentale et ressources externes**

Dans le but d'assurer la bonne santé mentale des membres du personnel en CPE et des RSE en ces temps difficiles et de leur offrir des ressources externes en mesure d'objectiver une situation, nous proposons au MF les recommandations suivantes.

## **Recommandation CPE/RSE**

Nous recommandons que le MF offre des solutions aux intervenantes à la petite enfance afin de contrer le stress, l'anxiété et la déprime associés à la COVID-19. À cet égard, nous recommandons que le MF guide les intervenantes à la petite enfance vers des ressources appropriées et disponibles lorsque nécessaire durant le temps de la pandémie et post-pandémie.

Nous recommandons que lors de situation plus délicate ou non adressée spécifiquement par le MF, la CNESST ou l'INSPQ, les intervenants du réseau de la petite enfance puissent faire appel à une autorité compétente désignée par le MF, la CNESST ou l'INSPQ pour les guider et pour objectiver une situation délicate qui n'est pas visée par l'entente collective, la convention collective, la loi, le règlement, les directives et les instructions (par exemple, à savoir s'il est préférable qu'une RSE s'isole vu son problème de santé spécifique). Cette autorité peut être par exemple la ligne Info-santé ou un médecin.

### **4.10 Matériel nécessaire**

Vu la pénurie d'équipements de protection au Québec, nos membres ont de la difficulté à se procurer le matériel nécessaire et à prix convenable afin d'assurer leur protection au travail et par la bande, celle de leur famille et des enfants

qu'elles accueillent. C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'il est prioritaire que l'État fournisse tout le matériel requis à nos membres afin qu'elles offrent un service éducatif d'urgence sécuritaire. Les intervenantes en petite enfance sont en droit d'offrir leurs services en toute sécurité au même titre que tous les travailleurs. En exemple, des équipements de protection individuelle supplémentaire ont été fournis aux travailleurs de la construction par leur employeur. Pour terminer, plus nos membres se sentiront outillés et exempts de danger au sein de leur service, plus elles seront prêtes et volontaires à travailler avec le sourire. Par les faits mêmes, nous vous proposons les recommandations suivantes.

### **Recommandation CPE/RSE**

Nous recommandons au MF de faire une liste du matériel nécessaire (par exemple, gant, masque, visière, produit nettoyant et désinfectant, poubelle sans contact, lingette, uniforme, thermomètre, etc.) pour opérer un service en milieu familial et un CPE suivant les recommandations de la Direction de la santé publique en ces temps de pandémie.

Nous recommandons au Ministère de fournir tout le matériel nécessaire et en quantité suffisante à l'ensemble du réseau de la petite enfance pour assurer la santé et la sécurité des enfants, des intervenantes de la petite enfance et de leur famille. Toutefois, s'il n'est pas en mesure de fournir ledit matériel, nous recommandons au ministre de compenser financièrement les membres de notre réseau afin qu'elles puissent se procurer du matériel de protection.

### **4.11 Alimentation**

Puisque les intervenantes sont incapables de se procurer les aliments nécessaires et en quantité suffisante dans les supermarchés et les épiceries, nous vous proposons les suivantes recommandations.

### **Recommandation RSE**

Nous recommandons à l'État d'inciter les épiceries, les supermarchés et les pharmacies à ouvrir leur magasin avant les heures d'ouverture pour (entre autres) les RSE afin qu'elles puissent s'approvisionner convenablement et ainsi nourrir les enfants conformément au guide alimentaire canadien.

Nous recommandons à l'État d'inciter les épiceries, les supermarchés et les pharmacies à lever ou augmenter la limite d'achat de produits par clients pour les RSE puisqu'elles doivent nourrir plus d'une personne au cours de la semaine. À cet effet, l'État pourrait fournir une lettre ou une carte à la RSE attestant son lien d'appartenance au réseau de la petite enfance régi et subventionné qu'elle pourra présenter à la caissière au besoin.

#### **4.12 Assurances responsabilité**

##### **Enjeu RSE :**

Nous souhaitons vous informer du fait que plusieurs RSE craignent de ne pas être couvertes par leur police d'assurance responsabilité advenant une poursuite judiciaire intentée par les parents et mettant en cause la RSE suite à une situation où l'enfant desdits parents est atteint de la COVID-19 lors de sa fréquentation à son service éducatif.

Nous sommes par ailleurs inquiets d'apprendre, suite à une première démarche et demande de renseignements à ce propos, que certains assureurs ont eux aussi certaines préoccupations puisqu'entre autres il n'existe aucune décision de justice ni jurisprudence sur des recours similaires.

#### **4.13 Foires aux questions du ministère de la Famille**

Puisque les foires aux questions du MF, sous toute réserve, répondent au besoin de nos membres, nous vous recommandons le suivant :

##### **Recommandation CPE/RSE**

Nous recommandons que le contenu des foires aux questions (FAQ) du MF émises le 6 avril 2020 s'applique aussi lors de la réouverture progressive de nos services, dans la mesure du possible.

#### **4.14 Guide des bonnes pratiques émanant de l'INSPQ, de la CNESST et/ou du ministère de la Famille**

Nous recommandons que l'Institut national de Santé publique du Québec (INSPQ) et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) en collaboration avec le ministère de la Famille élaborent un guide sur les mesures de préventions à adopter en milieux de travail spécifiques à la réalité de nos activités professionnelles en vue de réduire le risque de contagion au sein de nos services éducatifs.

Ce guide rassurerait tous les acteurs du réseau de la petite enfance, que ce soit les membres du personnel des CPE ou des milieux familiaux, les RSE, les parents ou les enfants. Nos membres nous demandent des lignes directrices et applicables pour tous. Nous souhaitons en fait que le guide outille les intervenantes en petite enfance afin qu'elles adoptent les meilleures pratiques dans le contexte de transmission communautaire de la COVID-19.

Ledit guide sera assurément utile pour les CPE, mais encore plus utile pour les RSE qui sont maîtres chez elles et qui ont la possibilité de modifier leur mode de

fonctionnement et leur régie interne sans au préalable recevoir l'aval d'un gestionnaire.

Par ailleurs, nous savons que l'AQCPE a élaboré un guide des bonnes pratiques. Nous avons pris connaissance dudit document. Ceci dit, étant donné la divergence de nos intérêts respectifs, nous sommes d'avis qu'il est nécessaire que l'INSPQ et la CNESST en collaboration avec le MF élaborent leur propre guide. Ces entités jouissent d'une grande crédibilité éprouvée auprès de nos membres.

En fait, il est primordial que le guide priorise d'abord et avant tout la santé et la sécurité des membres du personnel des CPE et des RSE, et ce, avant de prioriser la réouverture des services éducatifs aux parents.

Nous recommandons par ailleurs que l'application dudit guide soit obligatoire pour tous, et particulièrement pour les gestionnaires de CPE. En effet, nous avons plusieurs échos du terrain à l'effet que ce n'est pas tous les gestionnaires qui appliquent les bonnes pratiques de prévention au sein de leur installation. Nous sommes d'avis que cela est alarmant et ne peut plus continuer compte tenu de la rapidité de la transmission du coronavirus.

Le guide pourrait entre autres prévoir les thèmes suivants.

Pour chaque thème, nous avons ciblé quelques enjeux/questionnements auxquelles nos membres aimeraient être aguillés en vue d'adopter les bonnes pratiques.

### **1. Lavage des mains**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter en vue d'un lavage de main efficace et en vue d'assurer une bonne hygiène respiratoire. Par exemple, à quel moment est-il essentiel de se laver les mains? Combien de fois par jour devrions-nous se laver les mains? Devrions-nous absolument avoir en notre possession du désinfectant instantané pour les mains au sein de notre service éducatif ou du savon est suffisant? Quelles sont les bonnes pratiques à adopter lorsque nous mouchons un enfant ou lorsqu'il se brosse les dents? Devrions-nous porter un masque et/ou des gants toute la journée ou devrions-nous simplement prioriser son port à quelques moments spécifiques dans la journée (par exemple, lors du changement de couche)?

### **2. Hygiène respiratoire**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter en vue d'assurer une bonne hygiène respiratoire. Par exemple, quelles sont les bonnes pratiques à adopter lorsque nous mouchons un enfant ou lorsqu'il se brosse les dents? Devrions-nous porter un masque toute la journée

ou devrions-nous simplement prioriser son port à quelques moments spécifiques dans la journée (par exemple, lors du changement de couche)?

### **3. Nettoyage et désinfection des jouets et des surfaces**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter en vue d'assurer la propreté et la désinfection des jouets et des surfaces. Par exemple, quels jouets devrions-nous prioriser et/ou retirer de notre service le temps de la pandémie (par exemple, la plastine, la peinture)? Avez-vous des suggestions pour nous s'il nous est impossible de laver nos jouets dans le lave-vaisselle chaque jour? Que devrions-nous faire quand un enfant met un jouet dans sa bouche? À quelle fréquence et à quelle intensité devrions-nous laver les jouets et les surfaces? Devrions-nous porter des gants et/ou un masque quand on désinfecte et nettoie?

### **4. Arrivées et départs des parents et enfants**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter lors de l'arrivée et du départ des parents et des enfants. Par exemple, devrions-nous demander au parent de se laver les mains lorsqu'il arrive dans notre service? Devrions-nous leur demander de ne pas entrer au sein de notre service éducatif? Devrions-nous accepter que les parents circulent dans notre service? Devrions-nous questionner les parents lorsqu'ils arrivent? Si oui, quelles questions devrions-nous poser?

### **5. Accueil des enfants**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter lors de l'accueil des enfants. Par exemple, à quel endroit devrions-nous mettre les objets personnels des enfants? Quelle distance devrions-nous garder entre les effets personnels de chaque enfant? Quoi faire si nous avons un espace restreint pour ranger les effets personnels des enfants? Quoi faire si nous n'avons pas de vestiaire pour les objets personnels? Est-ce que nous devrions mettre les objets personnels des enfants dans un sac en plastique ou en coton?

### **6. Les Ratios**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter pour le ratio. Par exemple, est-il interdit d'aller au parc pour rencontrer d'autres RSE ou CPE? Si nous devons refuser un enfant puisque notre ratio est atteint, comment devrions-nous nous y prendre? Quels enfants devrions-nous prioriser ou sélectionner si nous sommes dans l'obligation de faire un choix?

## **7. Bonnes pratiques pour le réaménagement des locaux**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter pour le réaménagement des locaux. Par exemple, avez-vous des conseils à nous transmettre en ce qui a trait au réaménagement des locaux? Devrions-nous réaménager nos locaux de manière à limiter l'accès aux enfants à certains endroits?

## **8. Bonnes pratiques pour les activités intérieures et les sorties extérieures**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter pour les activités intérieures et les sorties extérieures. Par exemple, devrions-nous expliquer la pandémie de COVID-19 aux tout-petits? À quelle distance devrions-nous distancer les enfants lors de jeux de table? Quoi faire si nous avons un espace restreint? Pouvons-nous aller dehors avec les enfants? Pouvons-nous jouer à des jeux d'équipe (par exemple, le lancer du ballon, le jeu du loup, etc.) ? Pouvons-nous jouer dans les modules? Devrions-nous prioriser les activités individuelles? Est-ce que le partage des jouets est permis en ce moment? Est-ce que les enfants devraient porter des gants lors de jeux? Devrions-nous refuser les objets personnels (toutou, doudou, etc.)?

## **9. Bonnes pratiques pour la sieste des enfants**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter pour la sieste des enfants. Par exemple, à quelle fréquence devrions-nous laver les draps? À quelle distance devrions-nous déposer les matelas? Quoi faire si l'espace de mon service est restreint?

## **10. Bonnes pratiques pour l'utilisation du local et du matériel pédagogique**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter pour l'utilisation du local et du matériel pédagogique. Par exemple, devrions-nous réduire le nombre de jouets en circulation? Devrions-nous retirer le matériel non lavable (par exemple : la pâte à modeler, les déguisements)? À quelle distance devrions-nous faire nos coins de jeux? Quoi faire si nous avons un espace restreint.

## **11. Bonnes pratiques pour le service du dîner**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter pour le service du dîner. Par exemple, à quelle distance les enfants devraient-ils manger? Quoi faire si nous avons un espace restreint pour servir le dîner? Devrions-nous faire des diners en rotation avec nos tout-petits si nous avons seulement une table de disponible? À quel endroit devrions-nous préparer les assiettes? Devrions-nous toujours respecter le guide alimentaire canadien?

Devrions-nous favoriser l'achat en ligne pour nos épiceries? Pour les enfants qui utilisent un sarrau, devrions-nous le laver quotidiennement?

## **12. Bonnes pratiques pour les équipes de travail**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter pour les équipes de travail. Par exemple, est-il préférable de former en CPE des équipes de travail qui ne se croisent pas au courant de la journée ou de la semaine? Est-il préférable que les équipes de travail travaillent toujours auprès des mêmes enfants?

## **13. Bonnes pratiques pour les RSE**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter pour les RSE. En effet, puisqu'elles accueillent les enfants dans leur résidence, quelles mesures préventives peuvent-elles adopter afin de réduire le risque de contagion avec les autres membres de leur famille? Doivent-elles isoler leur service éducatif au sein de leur domicile? Quoi faire si cela n'est pas possible? Dans ce cas, peuvent-elles toujours opérer leur service éducatif?

## **14. Bonnes pratiques à adopter lors des déplacements**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter lors des déplacements. Par exemple, lors d'un déplacement, à quelle distance les enfants devraient-ils marcher? Devrions-nous limiter au maximum nos déplacements? Est-il toujours sécuritaire de faire une marche avec les enfants?

## **15. Communications avec les parents**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter pour communiquer avec les parents de manière efficace. Par exemple, nous devrions recommander quelle source d'information aux parents? Quoi faire si un parent ne collabore pas? Quoi faire si un parent est mécontent puisque nous sommes dans l'obligation de refuser son enfant au sein de notre service éducatif par manque de place ou parce qu'il présente des symptômes (par exemple)? Que suggérez-vous pour calmer un parent colérique? Quels moyens de communication devrions-nous utiliser pour communiquer avec celui-ci?

## **16. Fournisseurs et visiteurs**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter avec nos fournisseurs et nos visiteurs. Par exemple, est-il préférable de refuser tout contact avec nos fournisseurs et nos visiteurs en ce moment? Si nous n'avons pas le choix de continuer de faire affaire avec un fournisseur, de quelle manière devrions-nous conclure la transaction? Est-ce que nous devrions demander aux fournisseurs de laisser le matériel à l'entrée?

### **17. Bonnes pratiques en cas d'enfants malades**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter en cas d'enfants malades. Par exemple, devrions-nous tenir un registre des enfants malades dont l'infection a été déclarée par la santé publique? Quels sont les symptômes de la COVID-19? Quoi faire si un enfant présente des symptômes ou reçoit un test positif de la COVID-19? Devrions-nous refuser un enfant avec un rhume bénin? Devrions-nous prendre la température des enfants et des membres du personnel à leur arrivée? Comment devrions-nous nettoyer le thermomètre?

### **18. Bonne pratique pour favoriser la distanciation sociale**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter pour favoriser la distanciation sociale. Par exemple, quelle distance devrions-nous conserver entre les enfants? Quoi faire si cela n'est pas possible étant donné l'espace restreint avec lequel nous devons jongler?

### **19. Le changement de vêtement**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter en ce qui a trait au changement de vêtements. Par exemple, est-ce que les membres du personnel d'un CPE ou les RSE devraient changer de vêtement à la fin de leur quart de travail ou à la fermeture de leur service? Devrions-nous exiger que les parents travaillant dans le réseau de la santé par exemple se changent avant de venir chercher leur enfant? Devrions-nous changer les vêtements des enfants à leur arrivée?

### **20. Changement des couches**

Nous aimerions entre autres savoir quelles sont les meilleures pratiques à adopter lors du changement de couches. Par exemple, devrions-nous suspendre pendant la pandémie l'utilisation des couches réutilisables (exemple : les couches en coton) afin de réduire le risque de contagion au sein du service éducatif.

### **21. Matériel à prévoir au sein des services éducatifs**

Nous aimerions entre autres savoir quels matériels nous devrions prévoir au sein de notre service éducatif le temps de la pandémie. Par exemple, devrions-nous prévoir du savon, des gants, des masques pour adulte et pour enfant, des solutions hydro alcooliques (par exemple du Purell), des poubelles sans contact, des papiers et des serviettes jetables, des mouchoirs, etc.? Si oui, quelle quantité de ces matériels devrions-nous avoir en notre possession? Quoi faire si nous sommes dans l'impossibilité de nous procurer cesdits matériaux? Quelle est la meilleure manière de retirer un gant?

## **22. Fiche technique pour les parents**

Nous aimerions entre autres que ledit guide comprenne une fiche technique pour encadrer les droits et les obligations des parents en fonction des modalités prévues par le MF en vue d'une réouverture complète des services, en ajoutant à celle-ci de l'information sur les bonnes pratiques qu'eux-mêmes peuvent adopter afin de réduire le risque de contagion.

### **4.14.1 Document Santé et sécurité de la Centrale des syndicats du Québec**

En vue de guider l'INSPQ, la CNESST et le MF dans l'élaboration du guide mentionné au point 4.14 du présent document, nous vous avons joint en annexe les documents « Santé et sécurité » préparés par la Centrale des syndicats du Québec pour les services éducatifs d'urgence.

En terminant, la mise en place des présentes recommandations, tel que mentionné précédemment, est d'assurer entre autres la pérennité de notre réseau, le bien-être des enfants, de nos membres et celle de leur famille. D'autant plus qu'elle va permettre aux Québécois de reprendre leurs activités professionnelles la tête tranquille. Nous nous devons d'agir ensemble et collectivement afin d'atteindre notre but commun, soit une réouverture progressive, optimale et sécuritaire du réseau de la petite enfance. Notre équipe a fait sa part en questionnant et en sondant les membres sur le terrain, en recueillant leurs inquiétudes, en analysant les résultats et en vous formulant des recommandations. C'est maintenant à votre tour. Vous avez le pouvoir comme ministre de Famille de tout mettre en œuvre afin d'implanter un scénario répondant aux besoins du Québec dans ces temps d'urgence sanitaire. Nous avons confiance en notre réseau et vous pouvez compter sur notre entière collaboration pour la suite des choses!

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos recommandations.

*L'Équipe FIPEQ-CSQ*

## **Annexe 1 :Recommandations « Santé et sécurité » de la CSQ pour les services éducatifs d'urgence**

### **Les obligations de l'employeur - Services de garde d'urgence**

Le 22 mars 2020, la Direction de la santé publique a déterminé plusieurs recommandations qui doivent être appliquées dans les services de garde d'urgence à l'enfance. Ces directives proposent des mesures particulières qui permettent de réduire les risques à la santé, la sécurité ou l'intégrité physique des travailleuses et des travailleurs. Ces recommandations pourront évoluer en fonction de nouvelles mesures gouvernementales.

**ATTENTION : vous devez lire les mesures ci-dessous en complémentarité avec les mesures générales qui s'appliquent à toutes les travailleuses et tous les travailleurs.**

Nous vous présentons les principales mesures ci-après.

### **Hygiène des mains et de l'étiquette respiratoire**

Mettre à la disposition des enfants, des parents et du personnel du service de garde des directives et du matériel pour qu'ils puissent se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution désinfectante à base d'alcool à l'entrée et à la sortie du service de garde;

Faire la promotion des mesures d'hygiène des mains et l'application de l'hygiène et de l'étiquette respiratoire. Vous retrouverez, dans le document « Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec – Guide d'intervention édition 2015 », les pratiques de base pour effectuer de la bonne façon et au bon moment le lavage des mains et limiter, par différents gestes, la dispersion des micro-organismes à l'occasion d'éternuement, de toux ou de mouchage.

Hygiène des mains, pratique de base, chapitre 4 :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/chap4-hygiene-des-mains.pdf>

Hygiène respiratoire, pratique de base, chapitre 4 :

<https://c.ca/msss/fichiers/guide-garderiepublications.msss.gouv.qc.ca/chap4-hygiene-respiratoire.pdf>

## **Distanciation physique**

Déterminer une procédure pour noter les présences (enfants et personnel) chaque jour pour chaque groupe et éviter les migrations d'enfants entre les groupes;

Interdire les déplacements inutiles des parents dans le service de garde;

Limiter le nombre de personnes présentes lors de l'accueil et du départ des enfants (exemple : décaler les heures d'arrivée et de départ des enfants, prévoir un lieu d'attente pour assurer la distanciation, encourager les échanges courriels et téléphoniques pour diminuer la durée de la présence);

Prendre des mesures pour distancer les enfants, dans la mesure du possible, lors de la prise des repas et des siestes;

Limiter le nombre d'enfants qui fréquentent en même temps les lieux communs, étaler la période d'utilisation du terrain de jeu et limiter les activités pendant lesquelles plusieurs groupes d'enfants interagissent;

Encourager les sorties extérieures avec les enfants;

Tenter d'éviter le plus possible les activités avec contact direct entre les enfants ou les activités où les enfants doivent partager les jouets;

Retirer ou interdire les jouets ou les modules de jeux qui sont difficiles à nettoyer et à désinfecter;

Diminuer les ratios dans les groupes pour permettre l'application des principes énoncés ci-haut.

Au moment d'écrire ce document, les règles suivantes doivent être appliquées :

### **Ratios dans les services de garde éducatifs à l'enfance**

Les services de garde ne peuvent recevoir plus de 30 % du nombre d'enfants inscrits à leur permis;

Les personnes responsables d'un service de garde ne peuvent recevoir plus de 50 % du nombre d'enfants qu'elles ont le droit de recevoir en vertu de leur reconnaissance;

Les services de garde ne peuvent recevoir plus de 50 % du nombre habituel d'enfants par éducatrice.

## Hygiène de lieux

Fournir les produits et outils de nettoyage puis la désinfection des surfaces et du matériel doit être effectuée à l'aide des produits de désinfection habituels.

Rehausser la fréquence des mesures de désinfection des surfaces et du matériel, les surfaces fréquemment touchées dans les lieux communs devrait être priorisée (exemple : poignées de porte, interrupteurs). Pour l'instant, les données en lien avec la COVID-19 qui permettraient de préciser l'intensité et la fréquence auxquelles devraient être faits le nettoyage et la désinfection sont inconnues.

Les mesures habituelles sur le nettoyage s'appliquent et vous pouvez vous référer au document « Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec – Guide d'intervention édition 2015 »

Entretien, hygiène et salubrité des objets des surfaces et des locaux, pratique de base, chapitre 4 :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/chap4-entretien-hygiene.pdf>

Hygiène à la cuisine et hygiène des aliments, pratiques de base, chapitre 4 :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/chap4-hygiene-a-la-cuisine.pdf>

Calendrier d'entretien proposé dans les services de garde - Annexe 3 :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/annexe3-calendrier-entretien-services.pdf>

Calendrier d'entretien proposé dans les écoles primaires et secondaires - Annexe 4 :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/annexe4-calendrier-entretien-ecoles.pdf>

## Exclusion des lieux de travail

Exclure les enfants et le personnel du milieu de travail dans les circonstances suivantes :

Ils sont de retour de voyage depuis moins de 14 jours;

Ils sont atteints de la COVID-19;

Ils ont eu des contacts étroits avec des cas de COVID-19 pendant la période d'isolement;

Ils ont des symptômes de toux, fièvre, difficulté respiratoire, perte soudaine de l'odorat ou du goût (l'enfant qui a un rhume bénin (pas de fièvre, simple écoulement nasal peu ou pas de toux) ne doit pas être exclu).

Déterminer des procédures afin que l'enfant qui a des symptômes de la COVID-19 à son arrivée ou au cours de la journée au service de garde soit retourné à la maison dès que possible.

Garder l'enfant qui a des symptômes à l'écart des autres enfants jusqu'à son départ et si possible couvrir le nez et la bouche des enfants. Fournir, si possible, un masque de procédure (ou chirurgical) si disponible ou couvrir la bouche et le nez de l'enfant par un linge propre, sinon par le membre du personnel qui s'en occupe.

Déterminer un seul membre du personnel qui restera auprès de l'enfant en attendant son départ.

Retirer l'enfant qui présente de la fièvre, de la toux ou de la difficulté à respirer jusqu'à 24 à 48 heures après la fin des symptômes.

Communiquer avec la Direction régionale de santé publique de votre région si un enfant ou un employé qui a fréquenté le service de garde a obtenu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19. La Direction régionale de santé publique va enquêter et adopter les mesures nécessaires pour évaluer et prendre en charge chacun des contacts de l'enfant ou de l'employé malade (personnel, enfants, famille rapprochée). Les directives de santé publique devront être appliquées.

## **Les équipements de protection individuels**

Le port de masque n'est pas recommandé pour les enfants ou les employés dans les services de garde.

Le port de gants n'est pas recommandé en tout temps, mais les gants peuvent être utilisés pour les activités où les gants sont habituellement requis (exemple : nettoyage, changement de couche).

Vous pouvez vous référer au document « Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec – Guide d'intervention édition 2015 ».

Port de gants, pratiques de base, chapitre 4 :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/chap4-port-de-gants.pdf>

Indication pour enfiler et retirer les gants

Le port de gants - Annexe 5 :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/annexe5-port-de-gants.pdf>

## **Annexe 2 : Les sondages**

Rapport

# PORTRAIT DES INTERVENANTES EN PETITE ENFANCE DU QUÉBEC

Sondage auprès des membres

Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)

fipeq

DATE 04/03/2019 NUMÉRO DE PROJET 15869-002



# Table des matières

<b>— CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE</b>	<b>3</b>
<b>— RÉSULTATS DÉTAILLÉS</b>	<b>5</b>
1. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES MEMBRES	5
2. FORMATION DES MEMBRES	7
3. EXPÉRIENCE EN PETITE ENFANCE DES MEMBRES	9
4. MÉTIER D'INTERVENANT(E) EN PETITE ENFANCE	13
5. OPINIONS DES MEMBRES FACE À LA MATERNELLE 4 ANS	16
<b>— ÉQUIPE</b>	<b>19</b>

A woman with dark hair, wearing a floral patterned shirt, is smiling and interacting with children at a light blue table. She is reaching towards a stack of colorful plastic cups. In the background, another woman in a white shirt is standing. A young girl in a white shirt and blue overalls is sitting at the table, holding an orange cup. A young boy in a red and white striped shirt is sitting at the table, looking towards the woman. A young girl with blonde pigtails is sitting at the table, looking towards the woman. On the table, there are various toys including a stack of colorful plastic cups, a yellow cup, a pink cup, a green box with a pattern, a yellow cup, and a pink cup. The background shows a wooden shelf with books and a blue whale toy.

# APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

# CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

La Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ) a mandaté la firme **Léger** afin de dresser un portrait de ses membres ainsi que de recueillir leurs opinions sur certains sujet.

Pour atteindre ces objectifs, un **sondage web** a été réalisé du **21 au 27 février 2019** auprès de 8804 membres ayant une adresse courriel valide. 1978 membres ont répondu, résultant en un taux de participation de 22,5%.

La marge d'erreur maximale pour un échantillon de 1 978 répondants est de **± 1,9%**, et ce, 19 fois sur 20.

## Notes pour la lecture du rapport :

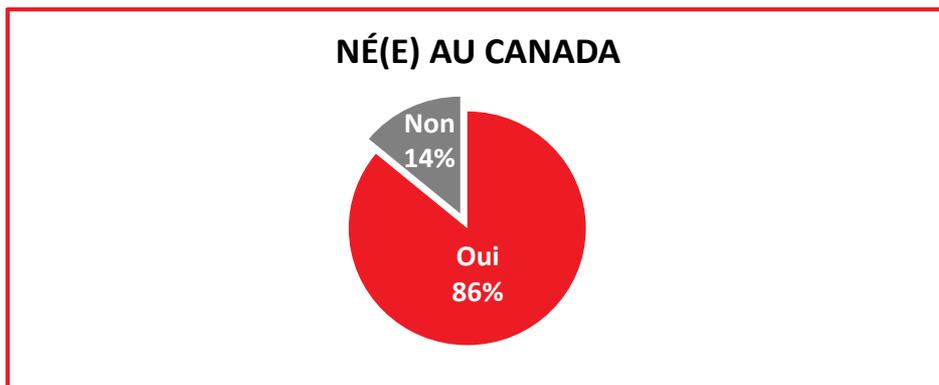
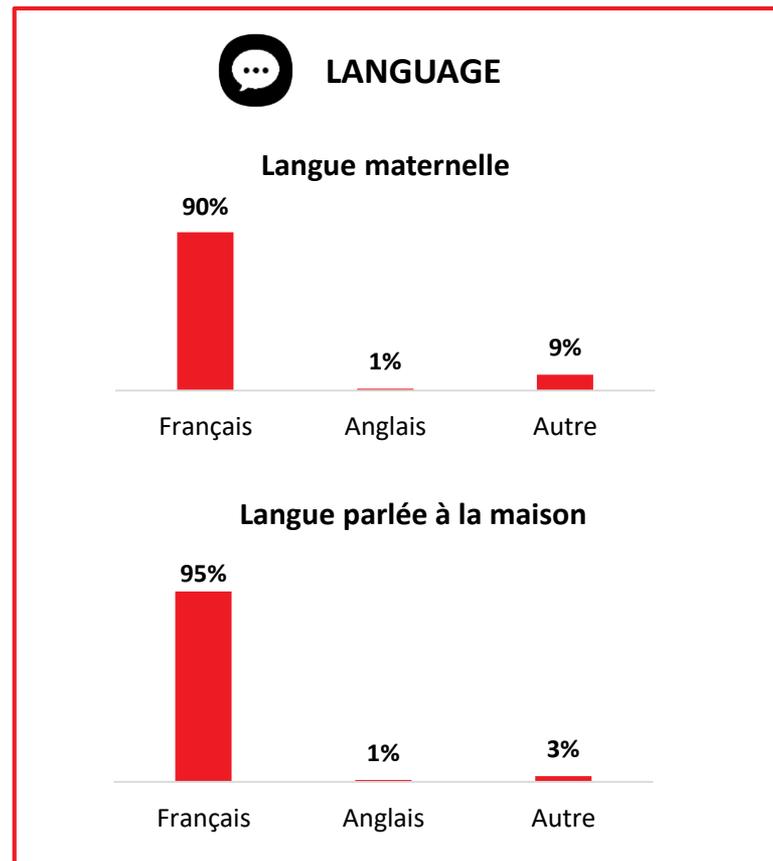
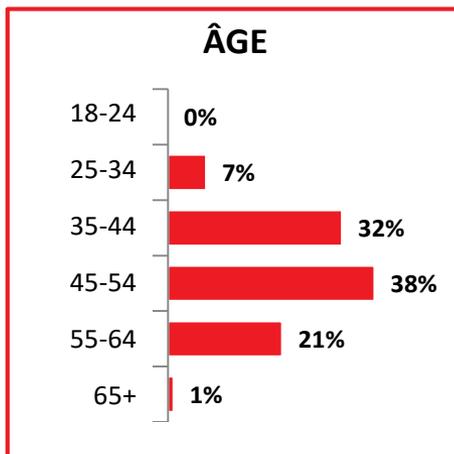
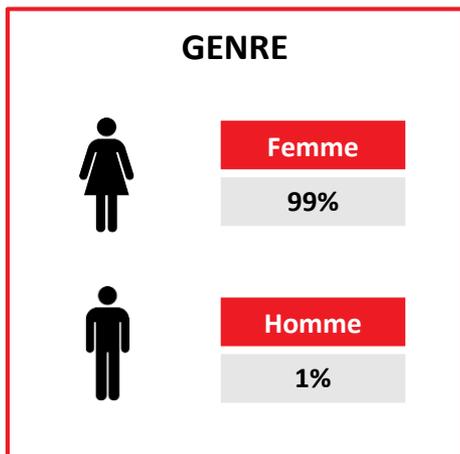
- Il est à noter que les nombres présentés ont été arrondis. Par contre, ce sont les nombres avant arrondissement qui sont utilisés pour calculer les sommes présentées. Ainsi, les sommes peuvent ne pas correspondre à l'addition manuelle des nombres présentés.



# RÉSULTATS DÉTAILLÉS

## 1. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES MEMBRES

# PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES MEMBRES



Base : Tous les répondants (n=1 978)

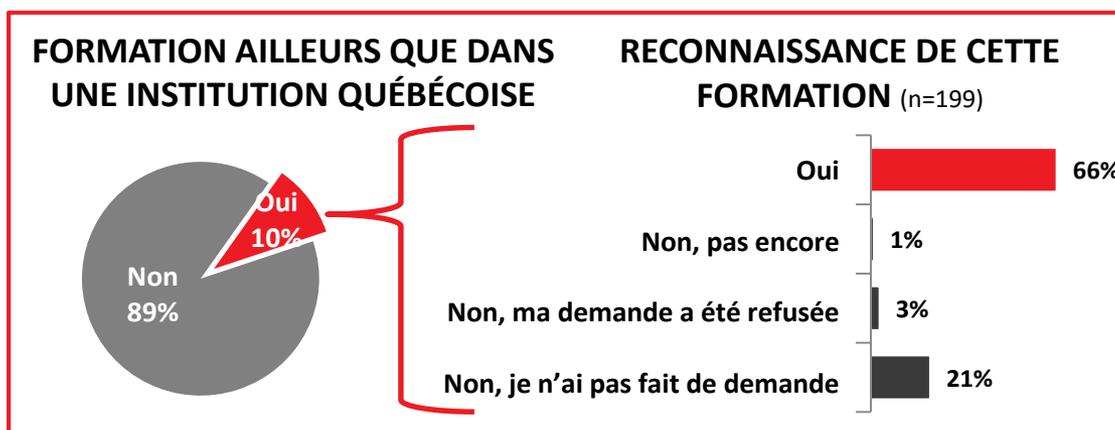
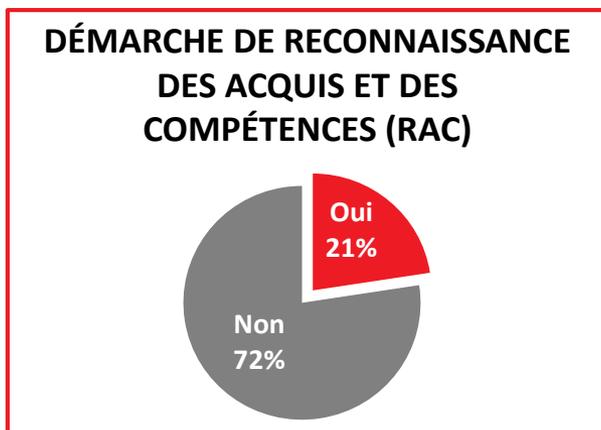
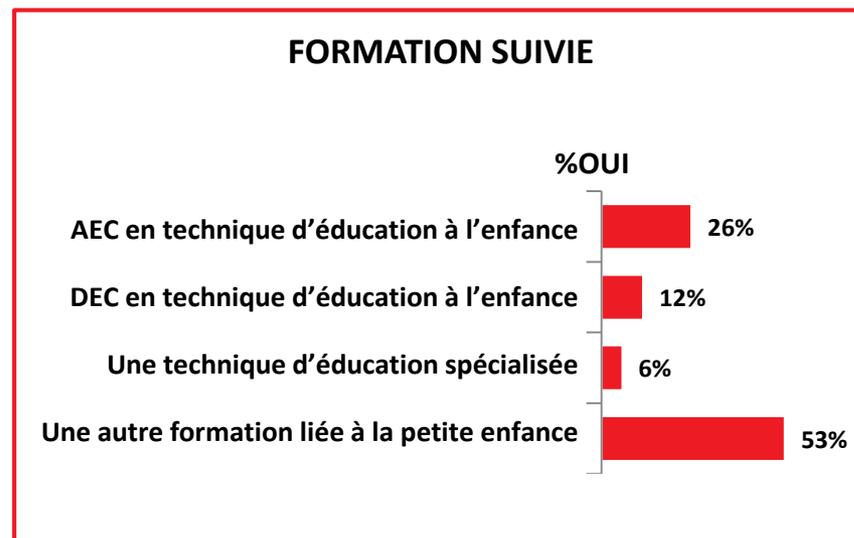
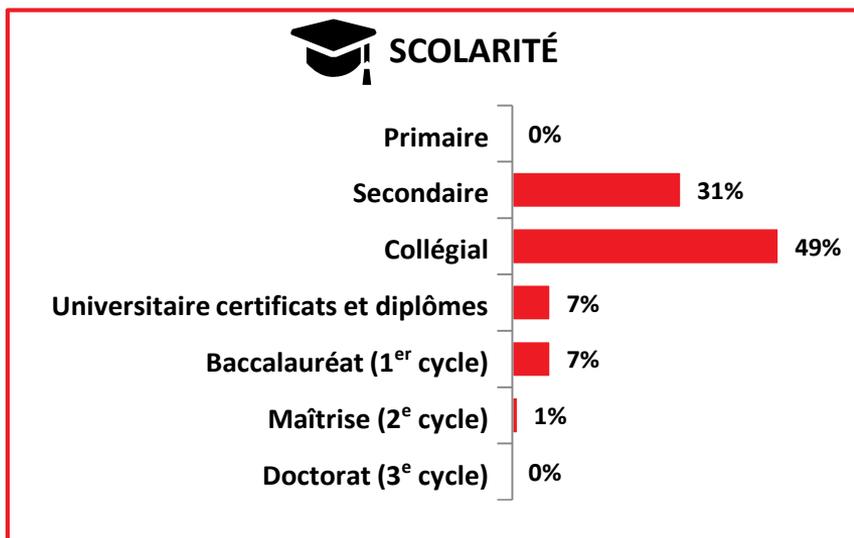
Note : Pour chacune des catégories de profil, le complément à 100% correspond aux mentions « Ne sait pas » et « Refus ».

# RÉSULTATS DÉTAILLÉS

## 2. FORMATION DES MEMBRES



# FORMATIONS DES MEMBRES



Base : Tous les répondants (n=1 978)

Note : Pour chacune des catégories de profil, le complément à 100% correspond aux mentions « Ne sait pas » et « Refus ».

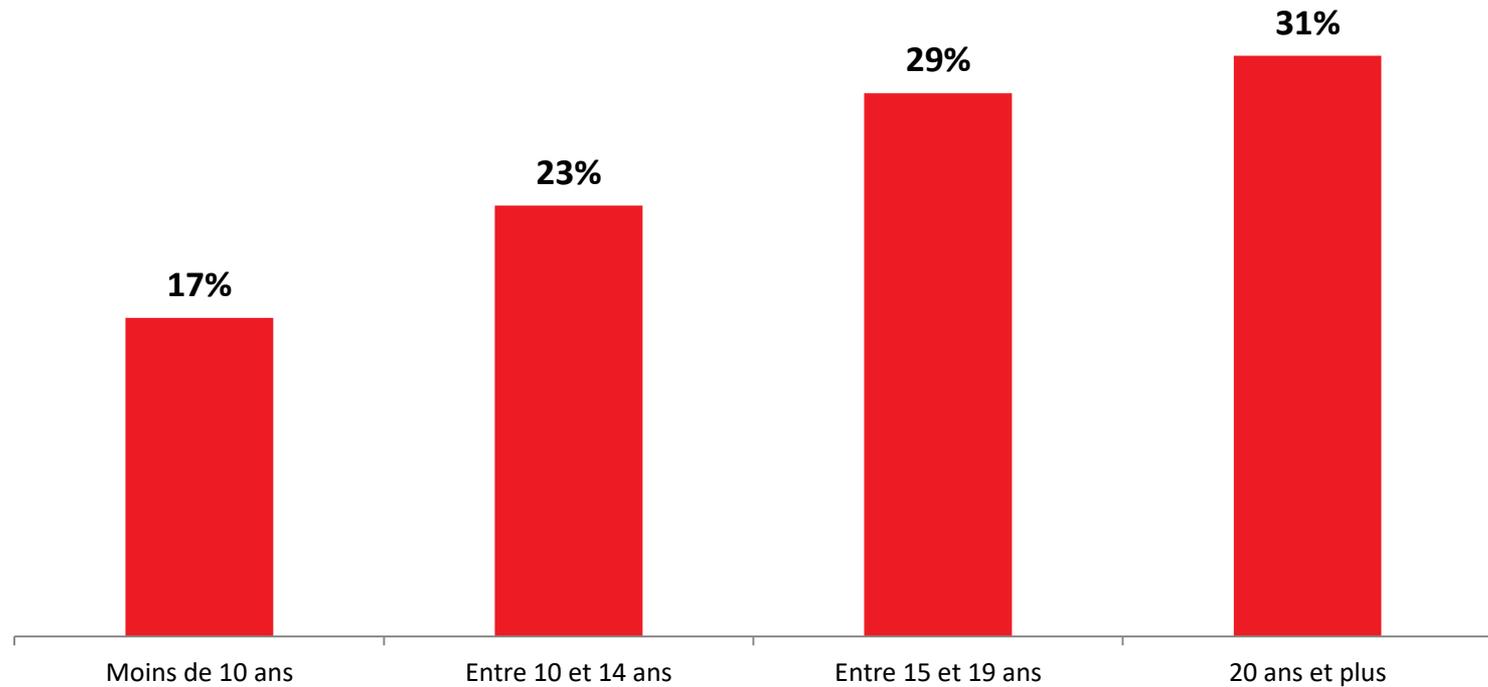
# RÉSULTATS DÉTAILLÉS

## 3. EXPÉRIENCE EN PETITE ENFANCE DES MEMBRES

# ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN PETITE ENFANCE

Q4. Combien d'années d'expérience avez-vous en tant qu'intervenant(e) en petite enfance?

Base : Tous les répondants (n=1 978)



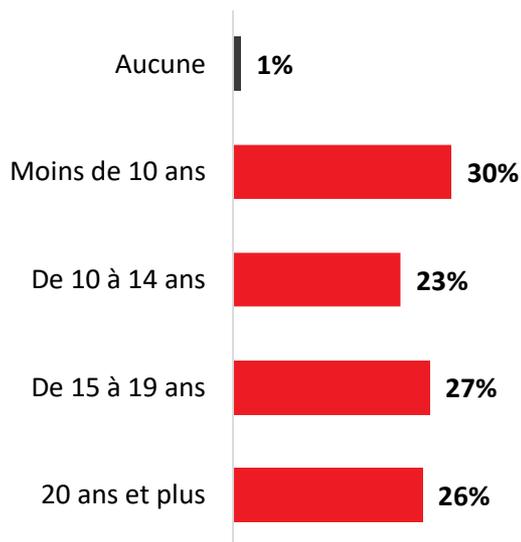
Moyenne :  
**16,2 ans**

# RÉPARTITION DES ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN PETITE ENFANCE

**Q5. Combien d'années d'expérience ont été acquises ... ?**

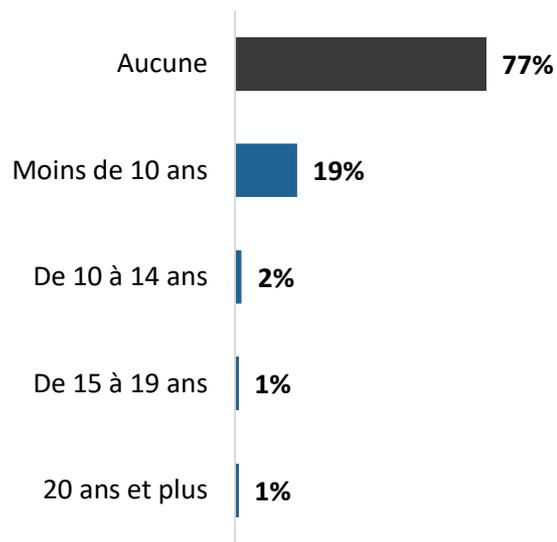
Base : Tous les répondants (n=1 978)

**... dans une garderie en milieu familial**



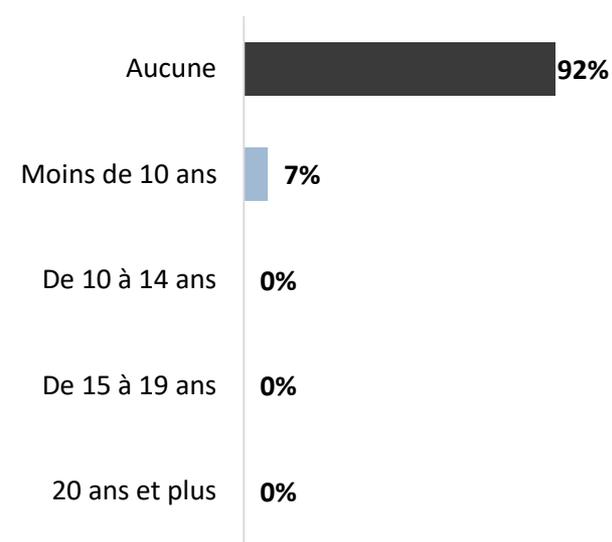
Ceux ayant travaillé dans une garderie en milieu familial ont en moyenne **15 années** d'expérience

**... dans un centre de la petite enfance**



Ceux ayant travaillé dans un centre de la petite enfance ont en moyenne **5,9 années** d'expérience

**... dans un service de garde en milieu scolaire**

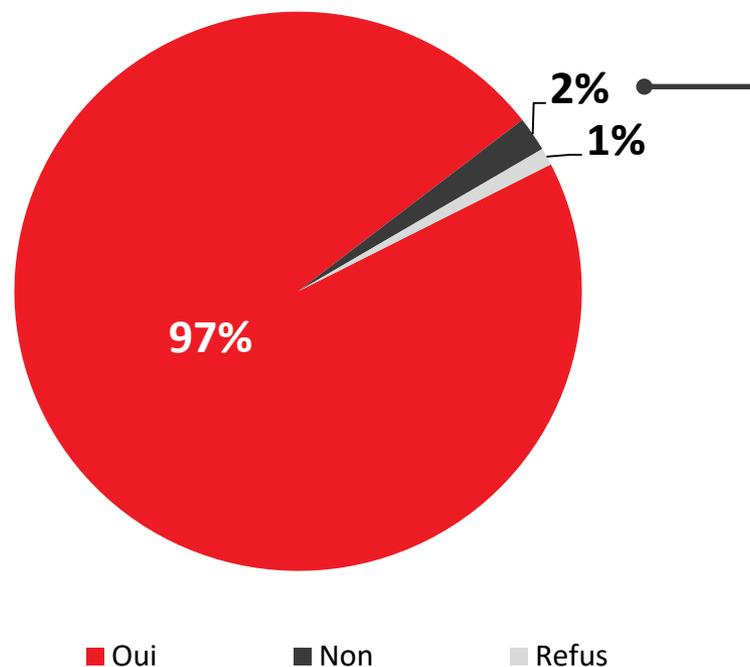


Ceux ayant travaillé dans un service de garde en milieu scolaire ont en moyenne **4,1 années** d'expérience

# ANNÉES D'EXPÉRIENCE ACQUISES HORS DU QUÉBEC

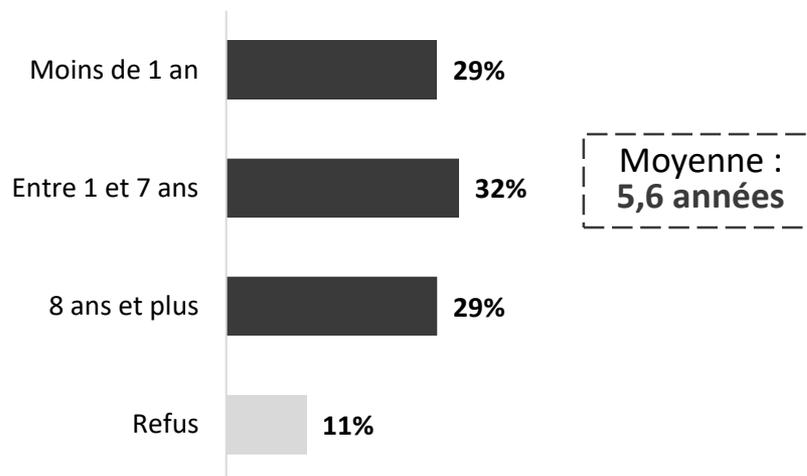
**Q7. Est-ce que la totalité de ces années d'expérience dans le milieu de la petite enfance a été acquise au Québec?**

Base : Tous les répondants (n=1 978)



**Q8. Combien de vos années d'expérience dans le milieu de la petite enfance ont été acquises hors du Québec?**

Base : Les répondants qui ont acquis de l'expérience hors du Québec (n=38)



A photograph of a woman with dark hair, wearing a floral patterned shirt, smiling as she interacts with children at a light blue table. One child is stacking colorful plastic cups, while another is playing with a stacking ring toy. A third child is visible in the foreground, and another woman stands in the background. The setting appears to be a classroom or playroom with bookshelves and educational posters on the wall.

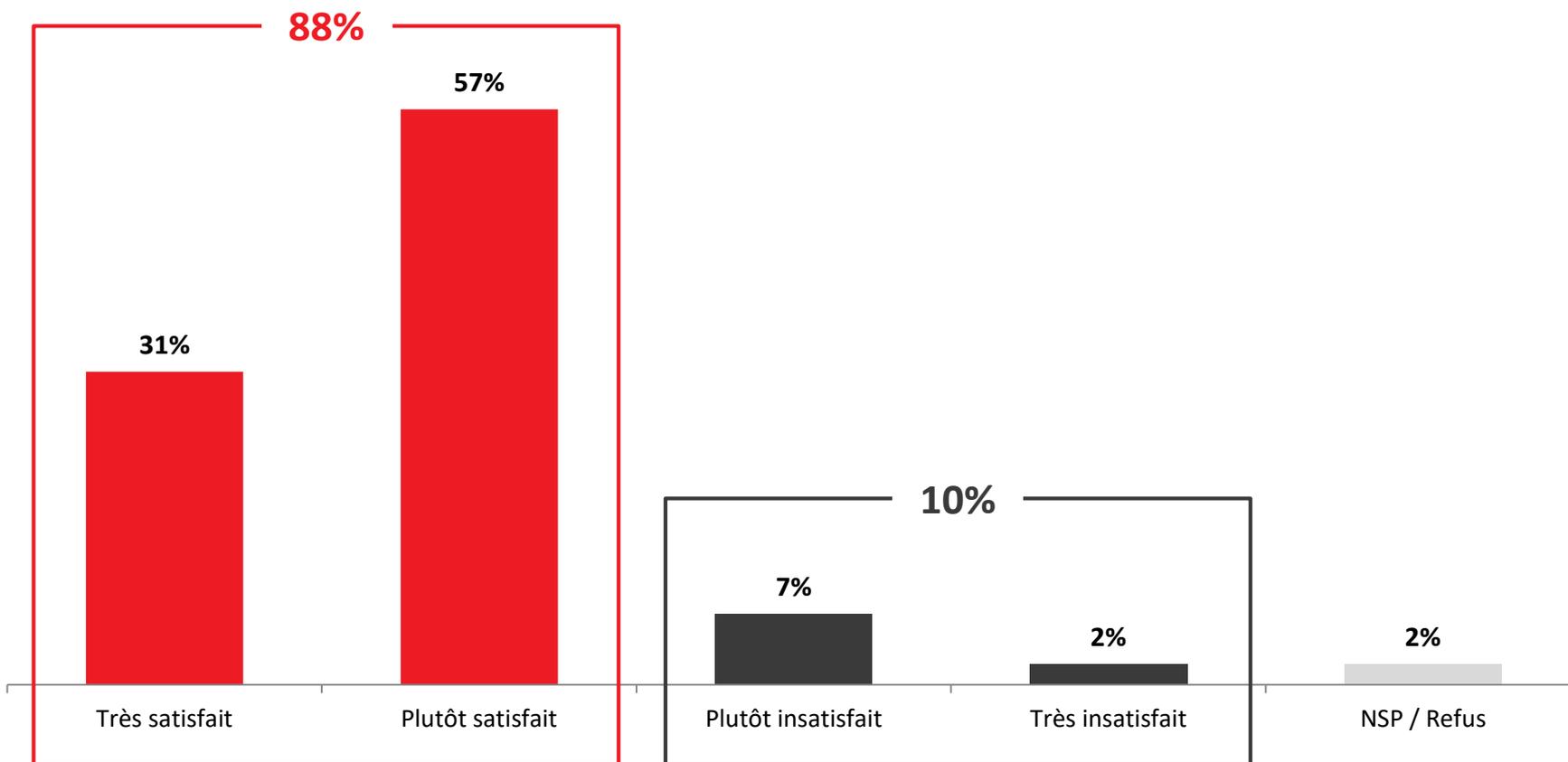
# RÉSULTATS DÉTAILLÉS

## 4. MÉTIER D'INTERVENANT(E) EN PETITE ENFANCE

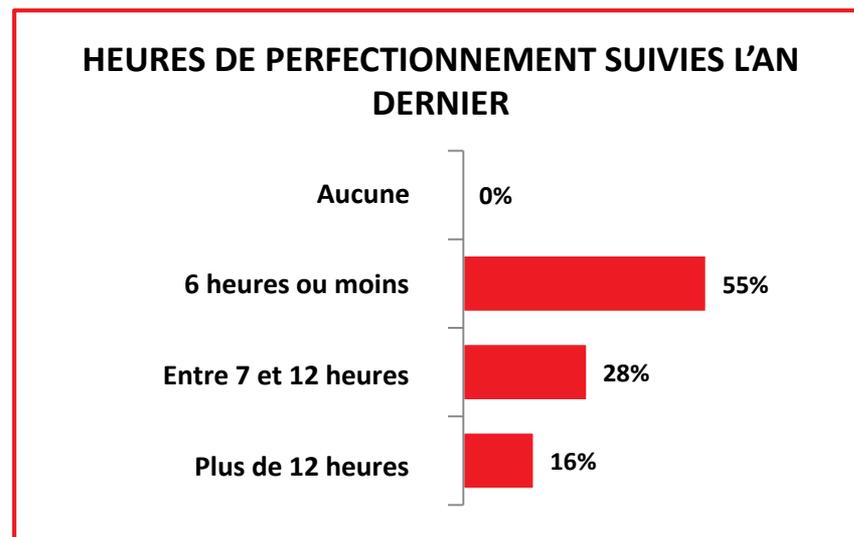
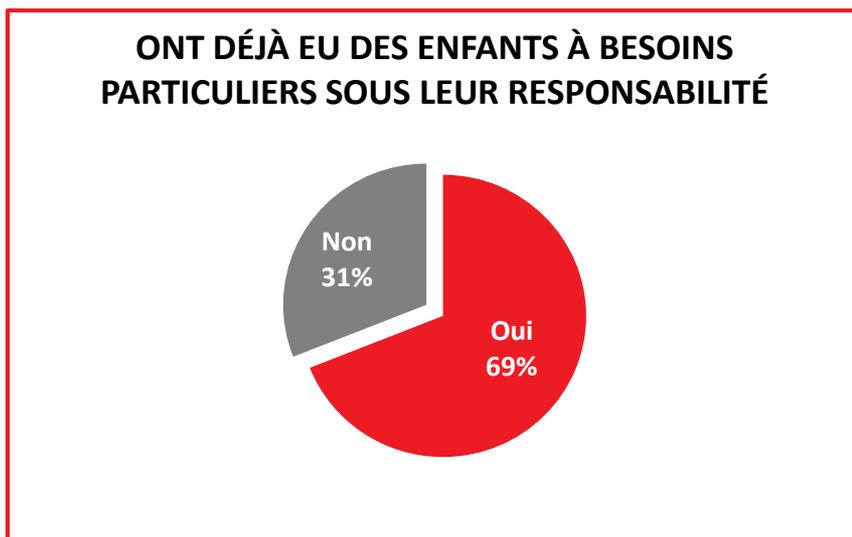
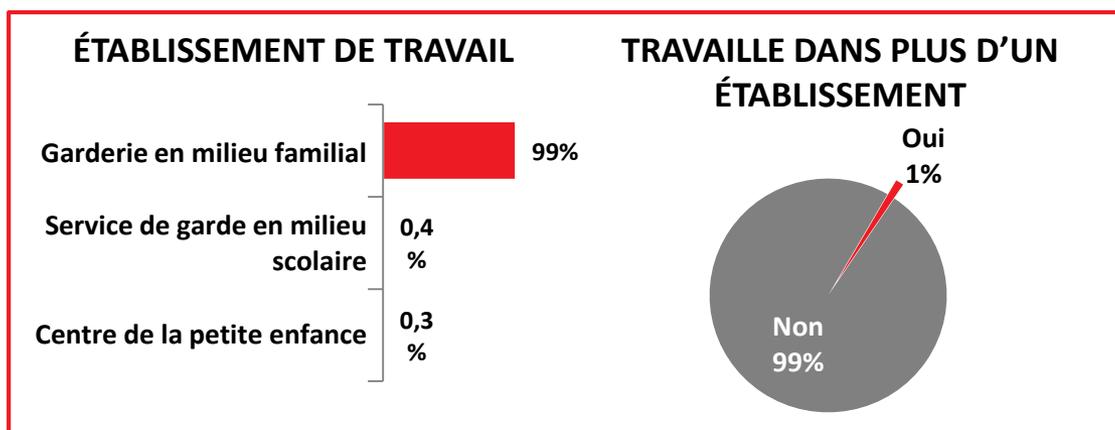
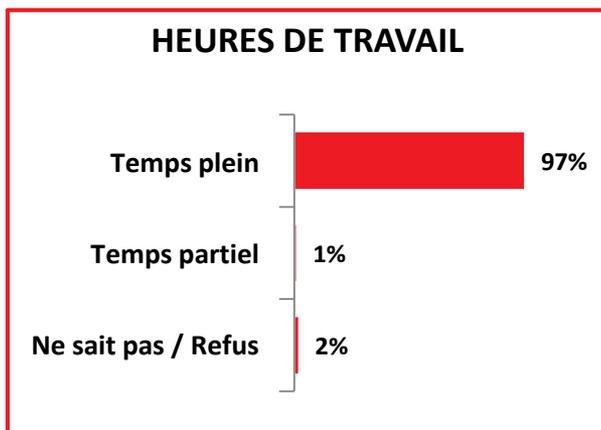
# SATISFACTION À L'ÉGARD DE LEUR MÉTIER D'INTERVENANT(E) EN PETITE ENFANCE

Q9. Généralement, diriez-vous que vous êtes satisfait(e) ou non de votre métier d'intervenant(e) en petite enfance?

Base : Tous les répondants (n=1 978)



# MÉTIER DES MEMBRES



Base : Tous les répondants (n=1 978)

Note : Pour chacune des catégories de profil, le complément à 100% correspond aux mentions « Ne sait pas » et « Refus ».

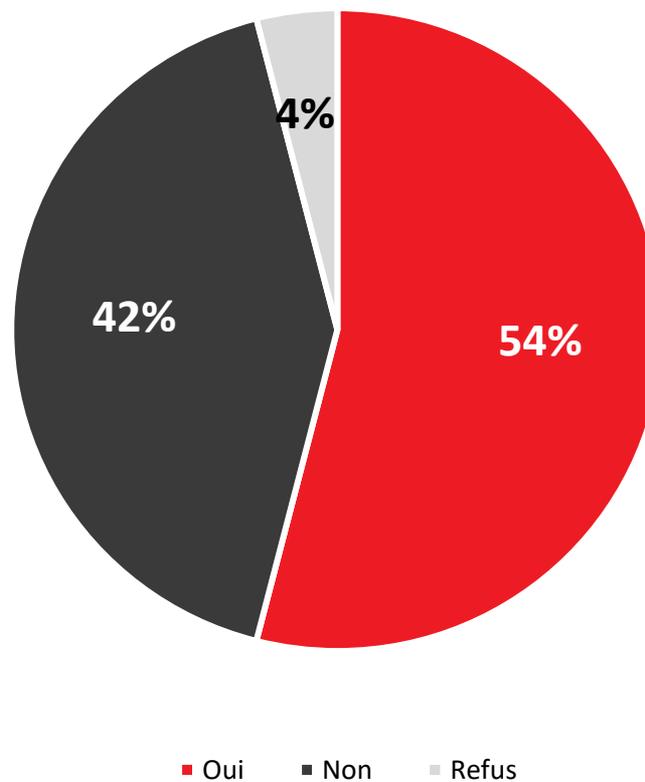
# RÉSULTATS DÉTAILLÉS

5. OPINIONS DES MEMBRES FACE À LA MATERNELLE 4 ANS

# CRAINTE DE PERDRE LEUR EMPLOI AVEC LES MATERNELLES 4 ANS

Q14. Avec les annonces de création de classes de maternelle 4 ans, avez-vous des craintes de perdre votre emploi?

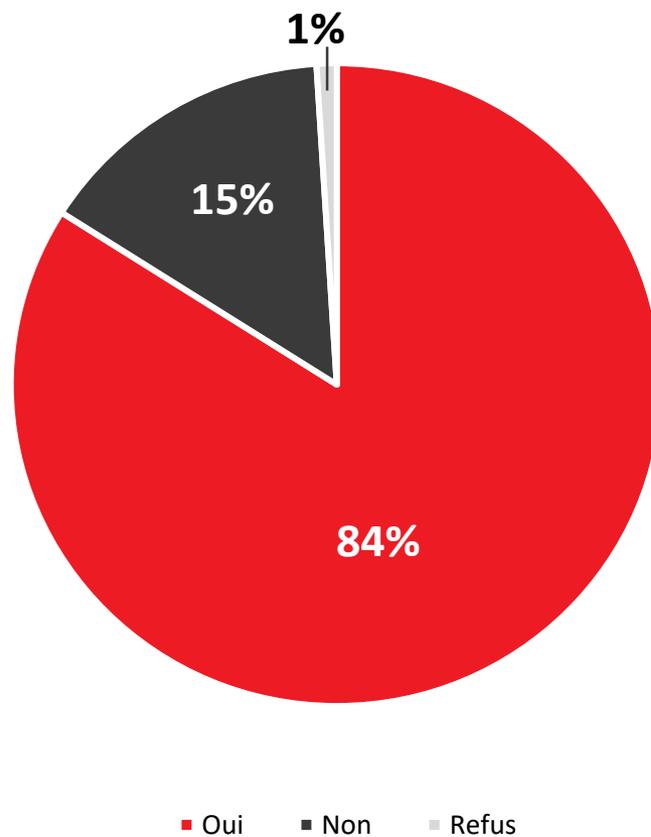
Base : Tous les répondants (n=1 978)



## CRAINTE D'AVOIR MOINS D'ENFANTS DE 4 ANS AVEC LES MATERNELLES 4 ANS

Q14B. Avec les annonces de création de classes de maternelle 4 ans, avez-vous des craintes qu'il y ait moins d'enfants de 4 ans dans votre milieu de travail?

Base : Tous les répondants (n=1 978)





ÉQUIPE

# ÉQUIPE

Pour plus d'information sur cette étude, veuillez contacter

**Éric Normandeau**

Stratège conseil

 [enormandeau@leger360.com](mailto:enormandeau@leger360.com)

 514-982-2464 poste 3106

## Équipe projet

**Éric Normandeau**, Stratège conseil

**Roxanne Bazinet**, Analyste de recherche

**Sylvain Gauthier**, Vice-Président Communications et affaires publiques

## NOS SERVICES

- **Léger**  
Recherche marketing et sondage
- **Léger Metrics**  
VOC Mesure de satisfaction continue en temps réel
- **Léger Analytiques**  
Analyse de modélisation de données
- **Legerweb**  
Gestion de panel
- **Léger Communauté**  
Gestion de communautés en ligne
- **Léger Numérique**  
Stratégie numérique et expérience utilisateur
- **Recherche internationale**  
Worldwide Independent Network (WIN)

**400**  
EMPLOYÉS



**75**  
CONSULTANTS



**6**  
BUREAUX

MONTRÉAL | QUÉBEC | TORONTO | EDMONTON | CALGARY | PHILADELPHIE

# NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ



Léger est membre d'[ESOMAR](#) (European Society for Opinion and Market Research), l'association mondiale des professionnels des enquêtes d'opinion et des études marketing. À ce titre, Léger s'engage à appliquer le [code international ICC/ESOMAR](#) des études de marché, études sociales et d'opinion et de l'analytique des données.



Léger est membre de [Insights Association](#), l'association américaine pour la recherche marketing et l'analytique.

# Leger

---

*Comprendre le monde*



leger360.com



@leger360



/LegerCanada



/company/leger360



@leger360



# En vue d'une réouverture des services éducatifs COVID-19 (RSE)

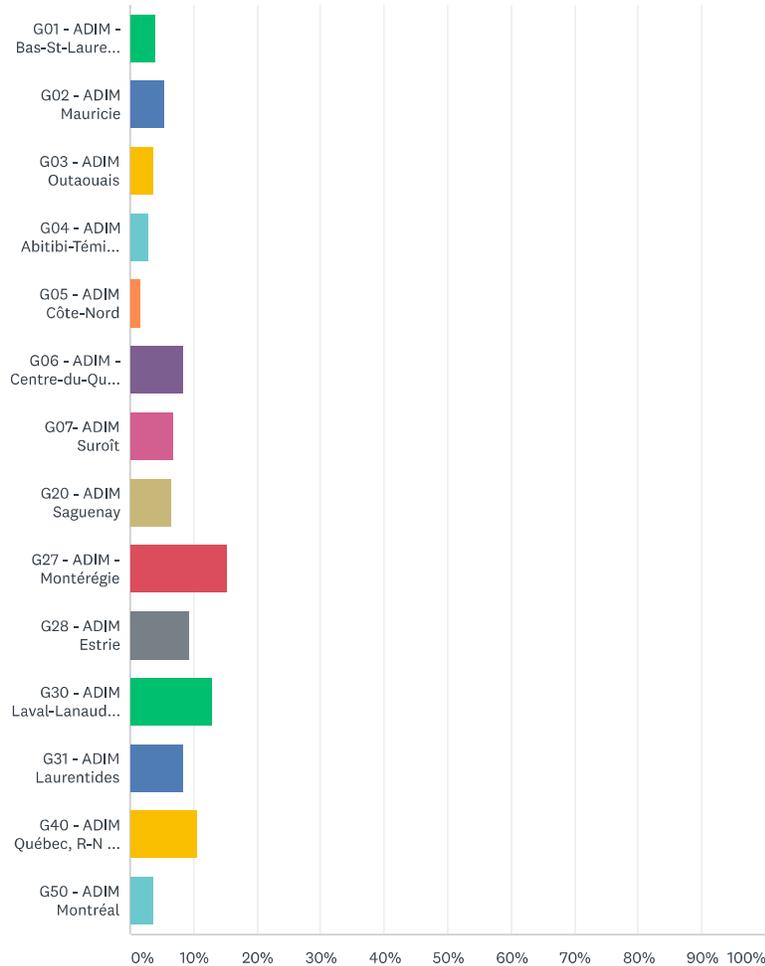
Résumés par question

Réponses individuelles

Q1

Quel est votre syndicat?

Réponses obtenues : 2 650 Question(s) ignorée(s) : 20



**CHOIX DE RÉPONSES**

**RÉPONSES**

G01 - ADIM - Bas-St-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3,96%	105
G02 - ADIM Mauricie	5,40%	143
G03 - ADIM Outaouais	3,77%	100
G04 - ADIM Abitibi-Témiscamingue	3,02%	80
G05 - ADIM Côte-Nord	1,70%	45
G06 - ADIM - Centre-du-Québec	8,38%	222
G07- ADIM Suroît	6,94%	184
G20 - ADIM Saguenay	6,45%	171
G27 - ADIM - Montérégie	15,09%	398
G28 - ADIM Estrie	3,77%	100
G30 - ADIM Laval-Lanaud...	11,32%	299
G31 - ADIM Laurentides	3,77%	100
G40 - ADIM Québec, R-N ...	3,77%	100
G50 - ADIM Montréal	3,02%	80



Inscription gratuite



G40 - ADIM Québec, R-N et R-S	10,60%	281
G50 - ADIM Montréal	3,74%	99
<b>TOTAL</b>		<b>2 650</b>

Q2



Quel est le nom de votre BC?

Réponses obtenues : 2 658 Question(s) ignorée(s) : 12

gribouillis

Les milles-pattes à saint-jérôme

Cpe les pinsons

le petit monde de calimero

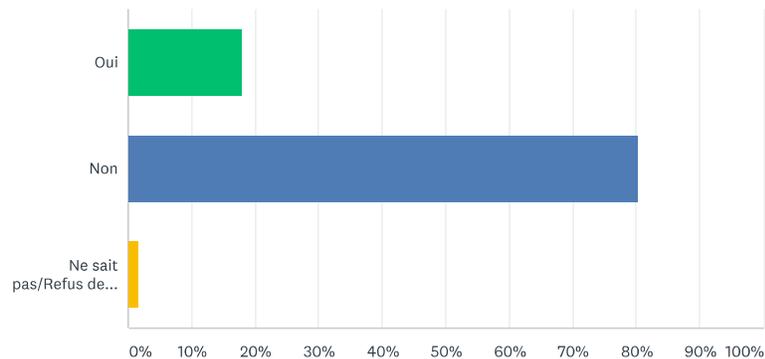
Deux-Montagnes

Q3



Offrez-vous un service de garde éducatif d'urgence actuellement?

Réponses obtenues : 2 650 Question(s) ignorée(s) : 20



CHOIX DE RÉPONSES

RÉPONSES

Lien de partage

<https://fr.surveymonkey.com/result>

Copie

Share

Tweeter

Share

2670 réponses



TOTAL

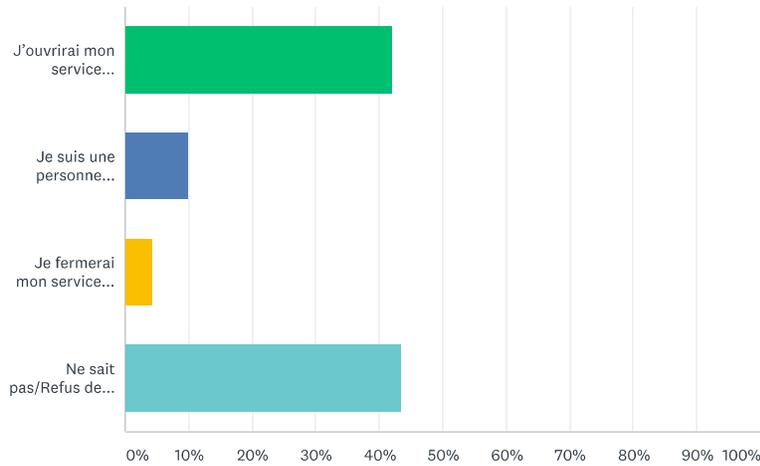
2 655

#### Q4



Advenant une reprise des activités le 4 mai prochain, choisissez l'énoncé qui correspond le mieux à votre situation :

Réponses obtenues : 2 655 Question(s) ignorée(s) : 15



#### CHOIX DE RÉPONSES

#### RÉPONSES

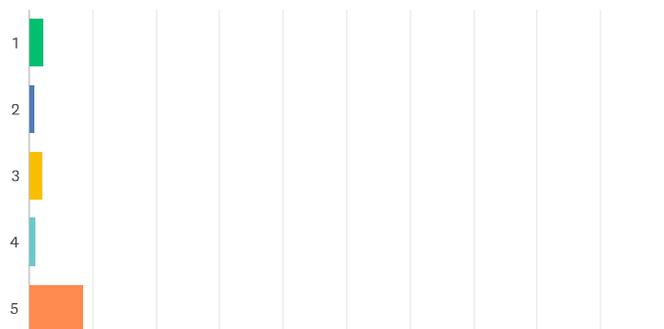
J'ouvrirai mon service éducatif	42,11%	1 118
Je suis une personne vulnérable selon la santé publique et je me placerai en isolement volontaire	10,13%	269
Je fermerai mon service éducatif définitivement	4,33%	115
Ne sait pas/Refus de réponse	43,43%	1 153
<b>TOTAL</b>		<b>2 655</b>

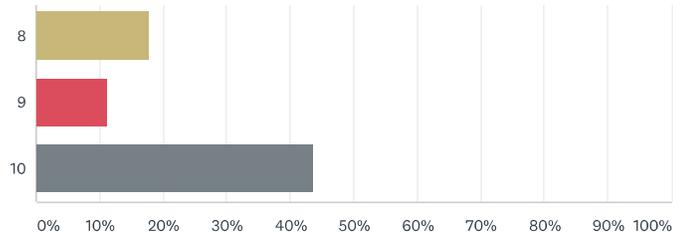
#### Q5



Sur une échelle de 1 (pas du tout inquiète) à 10 (très inquiète), à quel point la réouverture des services éducatifs le 4 mai vous inquiète?

Réponses obtenues : 2 650 Question(s) ignorée(s) : 20





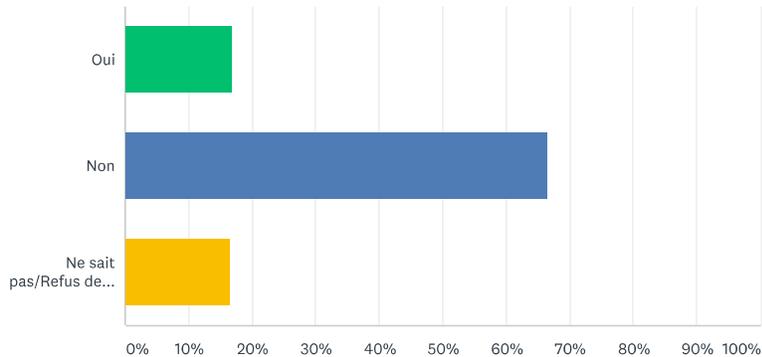
CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
1	2,38%	63
2	0,87%	23
3	2,15%	57
4	1,06%	28
5	8,49%	225
6	4,57%	121
7	7,89%	209
8	17,77%	471
9	11,21%	297
10	43,62%	1156
<b>TOTAL</b>		<b>2 650</b>

Q6



Vous sentez-vous suffisamment outillés d'un point de vue de santé et de sécurité pour une réouverture des services éducatifs le 4 mai prochain?

Réponses obtenues : 2 638 Question(s) ignorée(s) : 32



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	16,98%	448
Non	66,49%	1 754
Ne sait pas/Refus de réponse	16,53%	436
<b>TOTAL</b>		<b>2 638</b>

Q7





Inscription gratuite



comment arriverons nous a tous desinfectées , jouets extérieurs , jouets interieurs , espace de jeux ect...en milieu familial on est seule pour faire tous le travail !!
Moi je m informé à monB.C si j ai besoin de soutient ou si j ai des Questions
Un protocole
Un programme pour protéger les personnes de ma familles a haut risque
AVOIR DU MINISTERE DES GANG,MASQUE JETABLE DESINFECTANT

Optimisé par SurveyMonkey

Découvrez nos [exemples de sondages](#) et créez les vôtres dès aujourd'hui !

Lien de partage

<https://fr.surveymonkey.com/result>

Copie

Share

Tweeter

Share

2670 réponses



# En vue d'une réouverture des centres de la petite enfance COVID-19 (CPE)

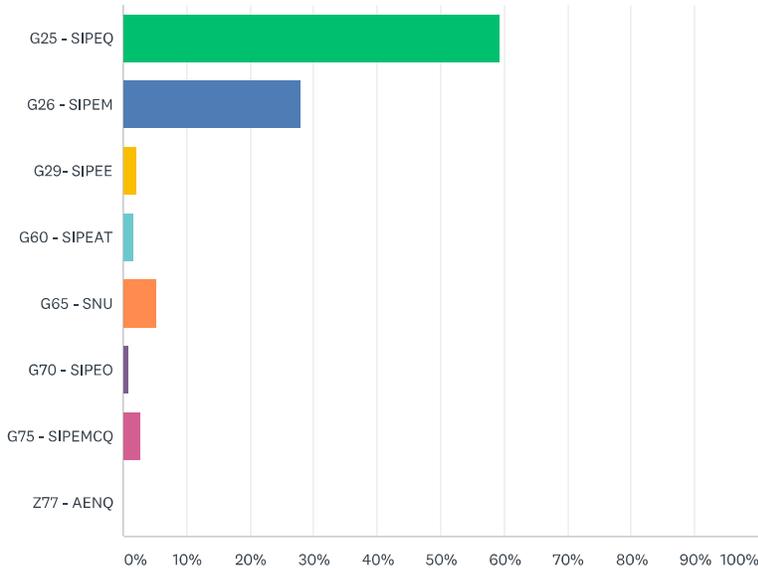
Résumés par question

Réponses individuelles

Q1

Quel est votre syndicat?

Réponses obtenues : 519 Question(s) ignorée(s) : 21



CHOIX DE RÉPONSES

RÉPONSES

G25 - SIPEQ	59,34%	308
G26 - SIPEM	28,13%	146
G29- SIPEE	2,12%	11
G60 - SIPEAT	1,73%	9
G65 - SNU	5,20%	27
G70 - SIPEO	0,77%	4
G75 - SIPEMCQ	2,70%	14
Z77 - AENQ	0,00%	0
<b>TOTAL</b>		<b>519</b>

Q2

Quel est le nom de votre CPE?

Réponses obtenues : 529 Question(s) ignorée(s) : 11

Nid des petits



Les couches...tôt!

Topinambour

Q3

Quel est votre corps d'emploi?

Réponses obtenues : 525 Question(s) ignorée(s) : 15

Éducatrice

Éducatrice

Educatrice

Éducatrice

Éducatrice

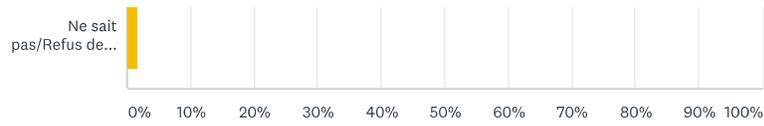
Q4

Travaillez-vous actuellement dans un service éducatif d'urgence?

Réponses obtenues : 536 Question(s) ignorée(s) : 4

Oui





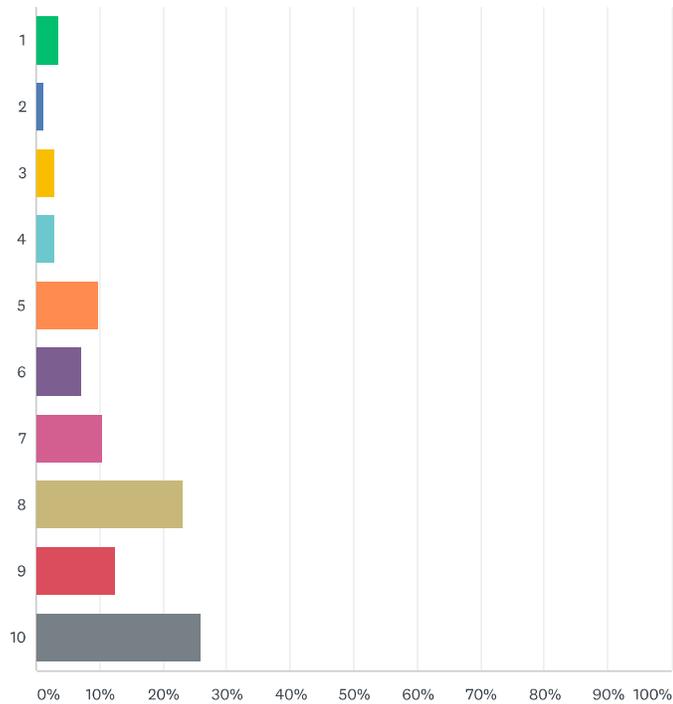
CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
Oui	82,84% 444
Non	15,49% 83
Ne sait pas/Refus de réponse	1,68% 9
<b>TOTAL</b>	<b>536</b>

### Q5



Sur une échelle de 1 (pas du tout inquiète) à 10 (très inquiète), à quel point la réouverture des services éducatifs le 4 mai vous inquiète?

Réponses obtenues : 538 Question(s) ignorée(s) : 2



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES
1	3,53% 19
2	1,30% 7
3	2,97% 16
4	2,97% 16
5	9,85% 53
6	7,06% 38
7	10,41% 56
8	23,23% 125

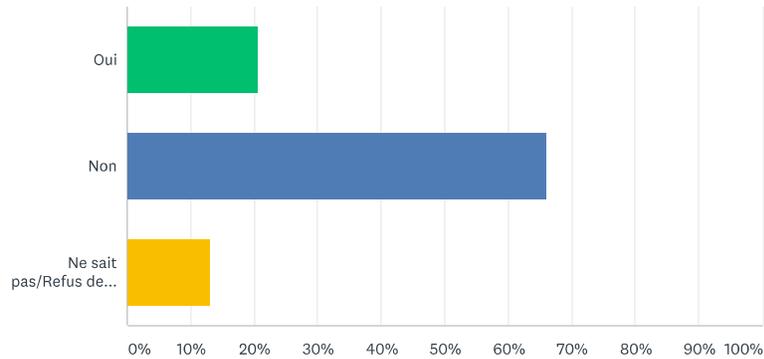


Q6



Vous sentez-vous suffisamment outillés d'un point de vue de santé et de sécurité pour une réouverture des services éducatifs le 4 mai prochain?

Réponses obtenues : 538 Question(s) ignorée(s) : 2



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	20,63%	111
Non	66,17%	356
Ne sait pas/Refus de réponse	13,20%	71
<b>TOTAL</b>		<b>538</b>

Q7



Qu'est ce que l'on pourrait mettre en place pour vous soutenir dans la prochaine ouverture?

Réponses obtenues : 459 Question(s) ignorée(s) : 81

Des mesures plus solides

Ratio réduit et personnel attirée à la désinfection

C est plus quand ils va y avoir pleins d enfants que ca sera moins evident pour la désinfection,le 2 mètres entre eux,doit ton porter des masques...?

Mesure de protections pour les éducatrices, plan de match pour comment assurer une certaine distanciation avec les enfants qui semble impossible à faire

Des directives claires pour les parents Équipements de sécurité ( ex: masque ) à savoir si vraiment indispensable



Inscription gratuite



Optimisé par  SurveyMonkey

Découvrez nos [exemples de sondages](#) et créez les vôtres dès aujourd'hui !

Lien de partage

<https://fr.surveymonkey.com/result>

Copie

Share

Tweeter

Share

540 réponses